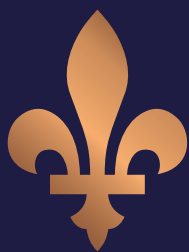


Politique internationale du Québec

Un Québec fiable dans un monde
en bouleversement



Rédaction

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est,
Québec (Québec) G1R 5R9
Courriel : renseignements@mri.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Juin 2026

Un Québec fiable dans un monde en bouleversement – Ministère des Relations
internationales et de la Francophonie
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-04175-2 (version imprimé)
ISBN : 978-2-555-04174-5 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2026

MOT DE LA PREMIÈRE MINISTRE

Le Québec forme avant tout une nation. Au fil des générations, nous sommes devenus l'une des sociétés les plus égalitaires, les plus résilientes et les plus innovantes d'Amérique. Une nation de langue française, riche d'une culture et de valeurs qui lui sont propres. Une nation fière et prospère, qui n'a jamais hésité à faire entendre sa voix sur la scène internationale.



Depuis 1965, la doctrine Gérin-Lajoie fonde notre action dans le monde. Son principe est clair : ce qui relève de la compétence du Québec à l'intérieur de ses frontières en relève aussi à l'extérieur. Cette doctrine a fait du Québec un acteur international reconnu et respecté. Elle demeure le socle de notre diplomatie.

Toutefois, le monde dans lequel elle a vu le jour n'est plus. L'ordre international se fissure, les rapports de force se durcissent et les décisions prises ailleurs pèsent de plus en plus lourdement sur notre quotidien. Devant ce bouleversement, une conviction s'impose : les intérêts du Québec seront toujours mieux servis lorsque nous les défendrons par nous-mêmes et pour nous-mêmes.

Dorénavant, l'intérêt national du Québec doit guider notre action internationale.

Grâce à cette nouvelle politique internationale, le gouvernement du Québec s'exprimera et agira sur toute question relative à la prospérité des Québécoises et des Québécois, à leur épanouissement culturel et linguistique ainsi qu'à la protection de l'État et du territoire québécois. Il le fera en demeurant le partenaire que ses alliés stratégiques et ses partenaires économiques connaissent depuis toujours : un Québec fiable, sur lequel on peut compter dans un monde en bouleversement.

Défendre notre intérêt national, c'est protéger le droit du Québec de demeurer pleinement ce qu'il est à une époque incertaine.

Avec la doctrine Gérin-Lajoie, le Québec s'est ouvert sur le monde. Avec cette nouvelle politique internationale, il y prendra toute sa place.

Plus que jamais, faisons entendre la voix du Québec partout dans le monde!

Christine Fréchette

Première ministre du Québec

MOT DU MINISTRE

Pendant des décennies, le Québec a prospéré à l'abri d'un ordre stable : une géographie qui le protégeait des grands conflits, un grand voisin bienveillant, et un commerce basé sur des règles communes respectées. Cette époque est révolue. La guerre est de retour en Europe et un monde multipolaire se consolide. Le système multilatéral de l'ère post-Seconde Guerre mondiale vacille sous l'emprise des grandes puissances qui souhaiteraient que les puissances moyennes en soient réduites au faux choix de choisir leur camp.



Le Québec n'est pas épargné par ces bouleversements. Nos chaînes d'approvisionnement, autrefois fiables, se sont révélées fragiles et perturbées. Le commerce et l'accès aux marchés sont devenus des armes, nuisant à notre économie exportatrice. Malgré l'espoir d'un retour à la normale avec notre plus grand partenaire économique, notre dépendance à un seul marché est devenue une vulnérabilité à atténuer.

À cela s'ajoutent des menaces nouvelles : l'intelligence artificielle démocratise l'accès aux technologies perturbatrices et aplatit les rapports de force, les cyberattaques deviennent de plus en plus sophistiquées, et l'ingérence étrangère et la désinformation se multiplient. L'Arctique, à nos portes, est devenu un théâtre de convoitises pour nos amis, nos alliés et nos rivaux.

Ces bouleversements représentent aussi des occasions à saisir. Bien que nous devions composer avec le monde tel qu'il est et apprendre à transiger avec les partenaires tels qu'ils sont, il y aura également des opportunités pour le Québec. Nos atouts n'ont jamais eu autant de valeur : un État de droit solide et réputé, une énergie propre et renouvelable, des minéraux critiques éthiques qui sont au cœur de la transition énergétique et de la défense, un beau fleuve, des ports en eau profonde, un savoir-faire industriel stratégique de pointe et une culture qui rayonne bien au-delà de notre nation.

Qu'en est-il de l'intérêt national? L'intérêt national, c'est miser sur la prospérité des Québécoises et des Québécois, leur épanouissement culturel, linguistique et scientifique ainsi que la protection de notre État et de notre territoire. C'est le prolongement logique du principe bien établi de la doctrine Gérin-Lajoie, pierre angulaire de notre action à l'international. Pour la première fois, nous affirmons que notre intérêt national primera par-delà nos champs de compétence, lorsque nécessaire.

Christopher Skeete

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie,
ministre responsable des Relations
avec les Québécois d'expression anglaise
et ministre responsable de la Lutte contre le racisme

Table des matières

1. La politique de l'intérêt national	1
Fondements de l'intérêt national	3
Un territoire.....	3
Un peuple.....	4
Un parcours.....	4
Un monde en bouleversement.....	5
Enjeux géopolitiques.....	5
2. Une diplomatie adaptée au nouveau contexte mondial.....	9
Axe 1 : Diversification commerciale.....	10
1.1 Une économie de pointe	10
1.2 Des ressources naturelles, bioalimentaires et stratégiques.....	12
1.3 La culture et la créativité, des leviers essentiels.....	13
1.4 Le corridor du Saint-Laurent	13
1.5 Des occasions d'affaires	13
Axe 2 : Renouveau diplomatique au service des intérêts québécois.....	15
Influencer la politique étrangère du Canada	16
Affirmer la pratique québécoise en matière d'engagements internationaux.....	16
2.1 Porter l'intérêt national dans le monde.....	16
2.1.1 Préserver les acquis aux États-Unis et agir sur le continent.....	16
2.1.2 Propulser les échanges avec l'Europe.....	18
2.1.3 Diversifier les échanges en Indo-Pacifique.....	21
2.1.4 S'engager davantage en Afrique et au Moyen-Orient.....	22
2.1.5 Renforcer la présence multilatérale du Québec	24
2.1.6 Renouveler l'engagement du Québec en matière de coopération internationale.....	27
2.2 Travailler à la sécurité du Québec et du territoire nord-américain	28
La gestion de l'espace frontalier	29
La lutte contre l'ingérence étrangère, le piratage de la propriété intellectuelle et l'évitement fiscal.....	31
Axe 3 : Affirmation de l'identité du Québec	33
3.1 Faire rayonner la nation québécoise partout dans le monde.....	33
3.2 Un leadership proactif dans la Francophonie	33
3.2.1 Francophonie économique et diversification des échanges.....	33
3.2.2 Valorisation du français comme langue internationale.....	34
3.3 Mobiliser la diplomatie scientifique.....	35
3.4 Faire découvrir le Québec et le monde	36
Culture	36
Villes et régions.....	36
Jeunesse.....	37
Tourisme.....	37
Conclusion	39



Le Québec n'est pas souverain dans tous les domaines : il est membre d'une fédération. Mais il forme, au point de vue politique, un État. Il en possède tous les éléments : territoire, population, gouvernement autonome. Il est, en outre, l'expression politique d'un peuple qui se distingue, à nombre d'égards, des communautés anglophones habitant l'Amérique du Nord. »

Paul Gérin-Lajoie, 1965



1. La politique de l'intérêt national



L'intérêt national

Dans les années 1960, comme État fédéré, le Québec a été un précurseur en investissant la scène internationale, grâce à la doctrine Gérin-Lajoie, qui demeure la clé de voûte de son action internationale.

Le Québec doit prendre acte de l'évolution du contexte mondial et fonder aujourd'hui son action internationale sur son intérêt national, à l'instar des autres États.

Une action diplomatique basée sur l'intérêt national du Québec porte sur toute question ayant une incidence, notamment sur :

- la prospérité des Québécoises et des Québécois;
- leur épanouissement culturel et linguistique;
- la protection et l'intégrité de l'État et du territoire.

L'intérêt national englobe l'ensemble de ces dimensions par-delà les compétences législatives du Québec. Son contenu est évolutif et se précise à la lumière du contexte international.

Le Québec porte son intérêt national par l'affirmation internationale : il parle à qui il veut, là où ses intérêts le justifient, et de toute question qui le concerne. Il ajoute au prolongement externe de ses compétences (doctrine Paul Gérin-Lajoie) une logique d'affirmation en toute matière qui touche son intérêt national.

Le Québec fait une lecture qui lui est propre de toute question internationale ou de sécurité qui est susceptible de le concerner. En raison de son caractère distinct, il « joue un rôle particulier au plan international » et « fait valoir sa voix », comme le précise l'Accord entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada relatif à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Notamment lorsqu'un accord international négocié par le gouvernement fédéral touche des intérêts québécois, le Québec entend être associé étroitement aux négociations et se réserve le droit de ne pas se déclarer lié, ou de ne pas le mettre en œuvre, s'il estime n'avoir pas été suffisamment consulté ou si le résultat est jugé contraire à ses intérêts.

FONDEMENTS DE L'INTÉRÊT NATIONAL

L'activité internationale du Québec remonte au XIX^e siècle. Toutefois, c'est dans les années 1960 qu'il fait un choix sur lequel aucun gouvernement ne reviendra : **agir par son État national pour porter une voix et une personnalité dans le monde.**

Le ministère des Affaires intergouvernementales ainsi que son service du protocole sont créés à l'aube de l'Exposition universelle de Montréal, en 1967. Quelques semaines plus tard, le général de Gaulle prononce un discours qui passera à l'histoire. Deux ans plus tôt, la France et le Québec ont conclu une entente en matière d'éducation, une première pour l'État du Québec. Pour exposer les fondements de l'action internationale du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, alors vice-premier ministre et ministre de l'Éducation, s'est adressé au corps consulaire de Montréal.

M. Paul Gérin-Lajoie est un éminent constitutionnaliste. En 1949, il a signé un texte sur l'autonomie des États fédérés au Canada. Le discours qu'il prononce en 1965 devant le corps consulaire de Montréal est l'expression politique du droit en vigueur à l'égard des pouvoirs constitutionnels du Québec. Il fait écho à un arrêt rendu en 1937 par le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres confirmant que si le gouvernement fédéral a l'autorité pour signer les traités internationaux, leur mise en œuvre, elle, doit respecter le partage des compétences prévues.¹ Le principe posé par Gérin-Lajoie il y a 60 ans est toujours valide de nos jours et pourrait se résumer ainsi : *ce qui est de notre compétence chez nous est de notre compétence partout.*

C'est sur cette base que le Québec a développé sa pratique des relations internationales, construit un réseau de représentations à l'étranger et forgé son identité dans le monde.

Un territoire

Le Québec est limitrophe de quatre États du Nord-Est américain (New York, Vermont, New Hampshire et Maine). La moitié de ses frontières sont maritimes ou fluviales. Une proportion de 80 % de la population québécoise vit sur les rives du fleuve Saint-Laurent ou non loin de celles-ci et entretient, depuis l'origine, un lien identitaire avec lui. Cette voie navigable relie les Grands Lacs à l'océan Atlantique, ouvrant le Québec sur l'Europe et le reste du monde, mais aussi sur l'intérieur de l'Amérique du Nord.

En plus du bassin des Grands Lacs, les rivières et les plans d'eau du territoire québécois représentent 3 % des réserves en eau douce renouvelables de la planète. Plus de 99 % de l'énergie produite est renouvelable et la quasi-totalité provient d'une source hydraulique. Cette énergie propre est une caractéristique du Québec. Les forêts s'étendent sur 900 000 km² et couvrent plus de la moitié du territoire (2 % des forêts à l'échelle mondiale). Le sous-sol regorge de minéraux critiques et stratégiques nécessaires pour la transition énergétique. L'exploitation des ressources naturelles a joué un rôle crucial dans l'occupation du territoire.

1 Canada v. Ontario (1937) A.C. 326

En raison de sa frontière au nord, dans la région basse de l'Arctique, et du fait que près des trois quarts de son territoire se situent au nord du 49^e parallèle, le Québec est aussi directement concerné par les enjeux nordiques et arctiques.

Un peuple

Formant un peuple majoritairement d'origine française et héritier du parlementarisme britannique et du droit civil français, les Québécoises et les Québécois se situent au carrefour de plusieurs influences. Les Français qui ont traversé l'Atlantique pour s'établir dans la vallée du Saint-Laurent ont voyagé aux quatre coins de l'Amérique, laissant dans leur sillage une toponymie qui rappelle leur passage.

Le Québec compte 11 nations autochtones qui ont une identité, une histoire, une langue et une culture propres. Elles contribuent activement à la richesse du Québec. En 1975, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et, en 2002, la Paix des braves ont institué des relations fructueuses avec les Cris en tant que partenaires pour le développement de projets. Récemment, les Mohawks ont été associés au développement de la nouvelle ligne de transport d'électricité allant vers New York.

Au XVIII^e siècle, le Québec accueille des déportés acadiens, alors jetés dans un exil forcé. Les Écossais immigrèrent durant la même période, suivis des Irlandais. À partir du début du XIX^e siècle, l'immigration anglaise s'intensifie, en particulier à Montréal et en Estrie. Le Québec accueille des immigrants et des réfugiés de partout dans le monde à compter du début du XX^e siècle.

Sur le plan social, le Québec dispose d'un éventail de politiques publiques comme le Régime québécois d'assurance parentale et les centres de la petite enfance. Ses politiques le placent à l'avant-garde en ce qui concerne l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'accessibilité aux études supérieures et la lutte contre les changements climatiques. Il est également reconnu pour son modèle d'économie sociale et le dynamisme de sa culture. Selon les chiffres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Québec occupe le deuxième rang mondial (après la Suède) pour le taux d'emploi chez les femmes.

Un parcours

Langue officielle du Québec², le français est aussi la langue commune de la nation québécoise et constitue l'un des fondements de son identité et de sa culture distincte. Le Québec a le devoir de veiller à la pérennité du français chez lui. Il a aussi la responsabilité d'en faire la promotion ailleurs, notamment en tant que langue officielle et langue de travail des Nations Unies.

Au cours des années 1960, le Québec a accompli un rattrapage socioéconomique majeur. Il s'est scolarisé, a pris en main son économie et a modernisé son État. Il a édifié l'une

2 Consacrée dans une loi adoptée en 1974, qui deviendra la *Charte de la langue française* en 1977.

des sociétés les plus égalitaires d'Amérique du Nord. La Révolution tranquille est sans conteste le moment fondateur du Québec contemporain.

L'affirmation internationale du Québec a, de tout temps, été la force structurante de sa diplomatie. L'éducation et la culture ont été, à l'origine, l'assise des relations avec les autres États, avant que celles-ci s'étendent à de nouvelles missions, notamment à l'économie et à l'environnement. Dès 1971, le gouvernement du Québec s'est joint à la francophonie institutionnelle, effectuant une avancée décisive qui a structuré ses relations, avec le continent africain en particulier. En 2005, le leadership exercé par le Québec a favorisé l'adoption, à l'UNESCO, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, qui a constitué l'un de ses plus importants succès diplomatiques.

UN MONDE EN BOULEVERSEMENT

Enjeux géopolitiques

L'ordre international est bouleversé. Le retour de la guerre en Europe avec l'invasion russe de l'Ukraine, les tensions en mer de Chine méridionale, la guerre au Moyen-Orient et la remise en question par plusieurs acteurs clés des règles établies depuis 1945 redessinent les rapports de force. Comme le soulignait le secrétaire général des Nations Unies, « notre monde entre dans une ère de chaos ». Il se fragmente en différents pôles d'influence. Chaque État réévalue ses intérêts de même que ses alliés naturels et potentiels. Le concept de sécurité collective, voire certaines frontières reconnues par le droit international, est remis en question. Les alliances se modifient, tandis que les impératifs de sécurité prennent le pas sur les questions commerciales ou les rejoignent. Les concepts de « sécurité économique », d'« autonomie stratégique » et de « souveraineté » sont réapparus dans les postures diplomatiques. La dépendance à l'égard des chaînes d'approvisionnement éloignées, constatée lors de la pandémie de COVID-19, constitue une vulnérabilité malgré les économies réalisées. Leur sécurisation et celle des principales routes marchandes sont à l'ordre du jour dans les États. L'obstruction des voies maritimes (80 % des échanges) met instantanément sous tension l'économie internationale. L'accès à une énergie disponible, fiable et sobre en carbone devient plus que jamais un facteur stratégique de résilience économique, de compétitivité industrielle et de sécurisation des chaînes d'approvisionnement essentielles.

L'Arctique connaît également une recomposition géopolitique importante en raison de l'accélération du réchauffement climatique, qui facilite la navigation et ouvre l'accès à des ressources stratégiques. La Russie y modernise ses infrastructures et accentue sa coopération avec la Chine, qui développe une politique spécifique dans la région³. Les États-Unis y intensifient quant à eux leur présence. Le Canada renforce aussi ses

3 En 2018, la Chine publiait sa stratégie pour l'Arctique, dans laquelle elle présentait la région comme une zone qui concerne aussi bien les États arctiques que les États non arctiques. Elle revendique pour elle-même un statut d'« État quasi arctique ».

capacités nordiques⁴. Parallèlement, des acteurs non arctiques — comme la Chine, la Corée du Sud, le Japon ou l'Union européenne — investissent dans la recherche, la navigation et les chaînes d'approvisionnement en ressources stratégiques.

Par ailleurs, les pays augmentent leur budget consacré à la défense, afin de faire face à ce monde inquiétant et imprévisible⁵. Le **multilatéralisme**, essentiel à la coopération mondiale, bat de l'aile. Le Conseil de sécurité des Nations Unies, principal organe décisionnel, est largement paralysé. Le même constat s'impose pour d'autres pivots de l'architecture de coopération multilatérale comme l'Organisation mondiale du commerce, dont l'effectivité est compromise par le blocage de son organe d'appel, de même que l'Organisation mondiale de la santé et l'UNESCO, où le retrait des États-Unis engendre d'importants défis. Source du cinquième du financement du système multilatéral, les États-Unis y ont entrepris une révision exhaustive de leur implication.

Plusieurs pays prennent leurs distances par rapport à un système qui, selon eux, ne reflète pas leur montée en puissance. Les BRICS+⁶ se définissent ainsi comme un forum d'expression prenant mieux en compte les velléités de certaines économies émergentes et du Sud global. Ses principaux membres tentent de mettre en place des forums de sécurité et de coopération, voire des institutions communes. La diversité des points de vue et leurs intérêts souvent conflictuels posent toutefois un défi de cohésion.

Malgré les rivalités qui se font jour de plus en plus, le travail de nombreuses agences multilatérales, la Conférence des Parties, propre à plusieurs conventions environnementales, et la négociation d'instruments visant à prévenir les pandémies sont des exemples d'une coopération qui subsiste au regard d'enjeux mondiaux. Les Nations Unies se tournent davantage vers d'autres acteurs, notamment les fondations privées, mais aussi les États fédérés, compte tenu de leur expertise, de leur innovation en matière de politiques publiques et de leur capacité à nouer des partenariats transnationaux. Le système multilatéral demeure l'espace universel de dialogue, comme en témoigne l'importance qu'accorde la majeure partie de la communauté internationale à ses principaux rendez-vous, tels que l'ouverture annuelle de l'Assemblée générale des Nations Unies. En raison de l'attachement d'un grand nombre de pays à son legs des huit dernières décennies, il serait prématuré d'annoncer la rupture définitive de l'ordre multilatéral fondé sur un certain nombre de règles, dont celles du droit international humanitaire.

Le monde d'aujourd'hui est également le résultat d'un processus d'intégration des marchés et d'ouverture des frontières. Mais cette vision de la mondialisation, axée sur le libre-échange, est aujourd'hui contestée. Promoteur historique de cette dynamique,

4 En 2024, le Pacte de collaboration sur les brise-glaces, établi entre le Canada, la Finlande et les États-Unis, a positionné le Québec et son industrie navale pour le renforcement des capacités de défense dans l'Arctique.

5 En 2024, les dépenses militaires mondiales ont enregistré leur plus forte hausse depuis la fin de la guerre froide.

6 Les BRICS+ regroupent aujourd'hui – outre le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud – l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Éthiopie, l'Iran et l'Indonésie.

les États-Unis font un bilan contrasté des dernières décennies, notamment sur les plans commercial, industriel et migratoire, et souhaitent « corriger » un système jugé déséquilibré en assurant un meilleur contrôle aux frontières et en cherchant à renforcer leur capacité industrielle au moyen de la réintroduction de **tarifs douaniers**, contestés pour leur ampleur et leur durée, mais dont l'usage bénéficie d'un appui bipartisan. Cette réorganisation des échanges s'accompagne également d'une compétition grandissante pour l'accès à l'énergie, aux infrastructures stratégiques et aux intrants critiques nécessaires aux filières industrielles et technologiques.

De plus, l'**intelligence artificielle** (IA) redéfinit les rapports entre États et engage l'avenir de leurs économies. Les États-Unis détiennent une avance technologique, mais la Chine bouscule la donne avec des modèles exigeant moins de semi-conducteurs et d'énergie pour leur entraînement et leur exploitation. L'informatique quantique, en multipliant les capacités de calcul, viendra renforcer cette dynamique. L'innovation est un facteur clé de la puissance et une source d'enjeux de sécurité. Une véritable course s'amorce entre les principales puissances pour ce qui est de détenir ou de conserver une supériorité dans les secteurs technologiques stratégiques, où l'attraction et la rétention des talents deviennent des enjeux décisifs. La disponibilité d'une énergie compétitive et fiable devient ainsi un avantage stratégique afin d'attirer et de soutenir les investissements liés aux technologies avancées et aux infrastructures numériques.

Cette révolution technologique transforme aussi les menaces. L'IA s'intègre rapidement aux systèmes d'armement et à la conduite des conflits, comme l'illustre l'usage massif des drones, et démultiplie les capacités d'espionnage économique. Les cyberattaques, déjà difficiles à recenser, continuent de progresser. La désinformation et la manipulation de l'information à grande échelle pèsent désormais sur l'intégrité des processus démocratiques et la confiance des sociétés envers leurs institutions. Le développement de ces technologies, qui n'est pas sans soulever des enjeux environnementaux, se déploie largement hors de tout cadre international contraignant, malgré les efforts de gouvernance menés aux divers sommets internationaux consacrés à l'IA.

Les mouvements migratoires se sont intensifiés sous l'effet conjugué des conflits armés, du dérèglement climatique, des écarts démographiques entre les régions du monde et des inégalités économiques persistantes. Cette question occupe désormais une place centrale dans la plupart des États et alimente, dans les démocraties occidentales, des recompositions partisans majeures. De nombreux gouvernements ont resserré leurs politiques d'accueil.

La pandémie de COVID-19 et l'instabilité mondiale, notamment les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, ont entraîné un **choc inflationniste**. Le coût de la vie est devenu une préoccupation centrale dans la plupart des pays. Cette pression nourrit le mécontentement de l'électorat, fragilise les gouvernements en place et alimente la montée de partis politiques d'extrême gauche ou droite dans de nombreuses démocraties. Elle contribue au virage protectionniste observé chez plusieurs partenaires, qui invoquent la défense du pouvoir d'achat et de l'emploi local. Dans les économies en développement, la conjugaison de taux d'intérêt élevés et de la hausse des prix alimentaires a aggravé le surendettement et les tensions sociales.

Les États ont de la difficulté à relever ces défis géopolitiques, sécuritaires et technologiques au moment où ils doivent faire face au vieillissement de leur population et à la pression fiscale qui en résulte. Cette nouvelle ère de « polycrise » se caractérise par des bouleversements et des menaces, mais aussi par des innovations et une révolution technologique, sources d'occasions à saisir.

Bénéficiant auparavant d'un partenariat stable et prévisible en Amérique du Nord, qui englobait aussi l'Atlantique et l'Europe, et d'un rapport plus éloigné avec l'Indo-Pacifique, le Québec évoluait dans un contexte géopolitique dont il avait peu ou n'avait pas à se préoccuper. Cette époque est révolue, ce qui l'oblige à revoir sa stratégie. Ses ressources naturelles, son expertise industrielle ainsi que la disponibilité d'une énergie propre et renouvelable constituent à cet égard des atouts stratégiques pour son positionnement économique et son intégration dans les chaînes de valeur nord-américaines. Malgré les vents contraires, le Québec possède tous les atouts nécessaires pour être présent, actif et déterminé à faire entendre sa voix et à défendre ses intérêts sur la scène internationale.

2.

Une diplomatie

adaptée au nouveau

contexte mondial



AXE 1

DIVERSIFICATION COMMERCIALE

L'action internationale du Québec a pris un virage économique marqué. À l'heure où les États oscillent entre un repli protectionniste et une redéfinition de leurs partenariats, il convient de rappeler les atouts dont le Québec dispose pour faire valoir son intérêt national. Dans un environnement international imprévisible, il doit à la fois préserver ses marchés actuels en Amérique du Nord et en développer de nouveaux. Une économie prospère et résiliente s'incarne notamment dans la capacité du Québec à gérer de manière autonome le plein potentiel de ses partenariats, de ses ressources et de son territoire, dans le but d'en capter les bénéfices pour lui-même.

1.1 UNE ÉCONOMIE DE POINTE

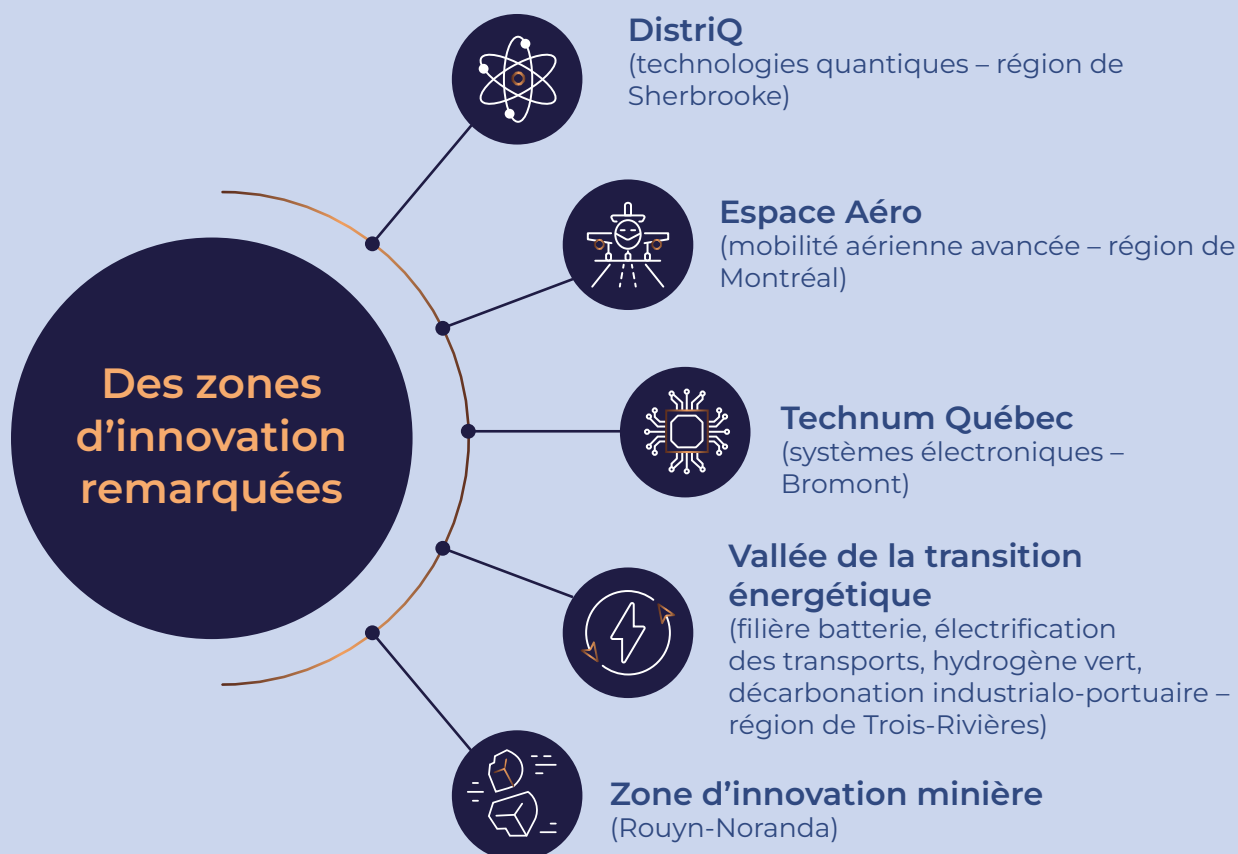
Avec un produit intérieur brut (PIB) atteignant plus de 600 milliards de dollars, le Québec se classe parmi les 40 premières économies mondiales. Les exportations internationales témoignent de sa vitalité économique. En 2025, elles ont atteint près de 180 milliards de dollars, qui s'ajoutent aux plus de 100 milliards de dollars d'exportations ailleurs au Canada⁷. Plus de 11 000 établissements québécois exportent désormais des biens sur les marchés mondiaux, ce qui représente un bond de 1 300 établissements en 10 ans. Plusieurs secteurs se démarquent, comme l'aéronautique, l'aluminium, les énergies et les technologies propres, ainsi que la culture et les industries créatives.

Avec le taux de dépense le plus élevé en recherche et développement au Canada, soit 2,5 % de son PIB, et fort de 42 % des exportations canadiennes internationales de produits de haute technologie, le Québec brille par la vitalité de ses industries de pointe. La production scientifique ne cesse de progresser, notamment grâce au dynamisme des institutions de haut savoir et des investissements en recherche et développement. En effet, le Québec peut compter sur un excellent réseau universitaire et collégial, intégré à un écosystème de recherche et d'innovation qui bénéficie d'un soutien public important. Le Fonds de recherche du Québec y joue un rôle de premier plan en faisant la promotion de la diplomatie scientifique, notamment à travers l'appui au développement de partenariats de recherche internationaux. Montréal constitue un pôle international avec 11 établissements d'enseignement supérieur, dont 4 grandes universités, et se classe régulièrement dans le peloton de tête des meilleures villes où étudier en Amérique du Nord. Au fil des années, le Québec s'est imposé comme un pôle de la recherche nordique et arctique.

L'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur génère des retombées sur l'ensemble du territoire. Le Québec s'enrichit de l'attraction d'étudiants internationaux, particulièrement au deuxième et au troisième cycles universitaires, dont la rétention représente une importante valeur ajoutée, notamment pour combler des besoins de main-d'œuvre dans des secteurs stratégiques et pour la vitalité des régions.

⁷ Institut de la statistique du Québec.

Inspiré du succès de la Silicon Valley et d'autres technopoles mondiales, le Québec a créé, jusqu'ici, cinq zones d'innovation dans des secteurs névralgiques. Elles regroupent des acteurs de la recherche, de l'industrie de même que des milieux de l'enseignement et de l'entrepreneuriat pour favoriser la culture d'innovation.



Les universités et les collèges misent aussi, de façon croissante, sur l'exportation de leurs programmes ainsi que la mobilité de leurs propres étudiants et chercheurs.

Une forte concentration d'organisations internationales confirme le rôle de plaque tournante joué par la région montréalaise, qui accueille de nombreuses organisations, dont plusieurs sont liées à la présence de l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'une des plus importantes agences spécialisées des Nations Unies. Ces organisations génèrent des retombées économiques brutes d'environ un demi-milliard de dollars par année.

On compte plus de 430 entreprises et organismes en défense et sécurité, incluant l'aérospatiale et toutes les autres industries. De grandes sociétés québécoises sont

intégrées dans les chaînes de valeur nord-américaine et européenne de secteurs tels que l'aéronautique, la dronautique, l'intelligence artificielle, la microélectronique, l'optique-photonique, la cybersécurité, le quantique de même que les minéraux critiques et stratégiques. Le Québec dispose aussi d'une expertise relative à l'industrie navale, pour la construction, l'entretien et la remise à niveau de navires et de brise-glaces à usage civil ou militaire.

Enfin, grâce à son leadership en matière de transition énergétique et à son engagement dans la lutte contre les changements climatiques, le Québec s'inscrit déjà dans l'économie verte, qui repose sur des investissements importants réalisés, depuis plusieurs décennies, dans les énergies renouvelables et les technologies propres. La transition énergétique demeure une tendance de fond dans laquelle s'inscrivent de nombreux pays et États fédérés, dont les principaux partenaires du Québec.

1.2 DES RESSOURCES NATURELLES, BIOALIMENTAIRES ET STRATÉGIQUES

Le Québec se présente comme un acteur précurseur dans le domaine des minéraux critiques et stratégiques. En 2020, il est devenu le premier gouvernement au Canada à publier, pour la valorisation de ces minéraux, un plan qui couvre l'ensemble de la chaîne : exploration, transformation, développement de filières industrielles et recyclage. Aujourd'hui, il est extracteur et producteur de plusieurs minéraux d'importance, utilisés pour le fonctionnement de nombreuses filières, dont la transition énergétique, l'électronique avancée, l'aéronautique et la défense. En 2024, les investissements annuels qu'il a réalisés pour l'exploration et la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques se chiffraient à 477 millions de dollars, ce qui correspondait à une augmentation de 235 % depuis 2019. Il est essentiel que l'exploitation des ressources minières québécoises s'effectue dans un esprit de partenariat avec les nations autochtones, dans le respect de l'environnement, et que son produit profite à l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Des protocoles d'entente en matière de minéraux critiques et stratégiques ont d'ailleurs été signés avec la France en 2023, les Pays-Bas et le Royaume-Uni en 2025 de même que l'Allemagne en 2026.

À l'heure où la convoitise à l'égard des minéraux critiques et stratégiques s'accroît, le Québec a l'avantage de détenir l'autorité sur l'ensemble de ses ressources naturelles. Il doit cependant s'assurer de favoriser davantage leur transformation afin de maximiser leurs retombées et de réduire les risques géopolitiques et sécuritaires, ainsi que l'énonce la Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques, lancée en 2026. Le Québec devra ainsi faire valoir ses intérêts dans les initiatives internationales.

Par ailleurs, le Québec a tout avantage à envisager des alliances énergétiques avec différents partenaires canadiens. Il dispose de certaines ressources dont le potentiel d'exportation lui permettrait de devenir un acteur énergétique stratégique, non seulement au sein du Canada, mais aussi auprès de pays de l'Atlantique Nord cherchant à réduire leur dépendance. À l'image d'autres États nordiques ayant su décarboner leur économie tout en augmentant leurs exportations énergétiques, le Québec pourrait mieux contribuer à la sécurité énergétique de ses partenaires.

Le secteur bioalimentaire, quant à lui, rassemble plus de 80 000 entreprises actives dans la production agricole, la pêche commerciale, l'aquaculture, la transformation alimentaire, le commerce de gros et de détail de même que les services alimentaires liés à l'hôtellerie, à la restauration et aux institutions. En 2024, les exportations de ce secteur ont atteint un sommet de plus de 12,6 milliards de dollars. Le secteur bioalimentaire contribue à près de 7 % du PIB total, ce qui en fait un pilier stratégique pour le Québec.

Enfin, le secteur forestier québécois manufacture des produits du bois, du papier et du carton ainsi que de la pâte de bois. Il joue un rôle majeur dans la balance commerciale du Québec, représentant 8,5 % des exportations totales et une valeur de 10,3 milliards de dollars en 2025.

1.3 LA CULTURE ET LA CRÉATIVITÉ, DES LEVIERS ESSENTIELS

Composante essentielle de l'identité québécoise, la culture constitue également un pan important de l'économie. Les créateurs sont des ambassadeurs du Québec dans le monde. En 2023, près du quart (24 %) de la valeur des biens et de services culturels était consacré aux exportations internationales (4,2 milliards de dollars). La moitié des revenus des entreprises québécoises du domaine de la créativité numérique proviennent de l'exportation. Notons également que Montréal occupe un pôle d'importance au Canada et au niveau mondial dans ce domaine. Nombre de diffuseurs étrangers réservent une partie de leur programmation à la production culturelle québécoise, souvent à la suite de contacts établis au Québec ou dans le cadre d'événements où celui-ci était à l'honneur. Le Québec travaillera à accroître le nombre d'occasions de rayonnement et de croissance pour ses artistes et ses créateurs, grâce notamment au travail des attachés culturels présents dans les représentations au Canada et à l'international.

1.4 LE CORRIDOR DU SAINT-LAURENT

Alors que les échanges commerciaux s'effectuant par la voie maritime sont en croissance, les ports joueront un rôle encore plus stratégique. Les 20 ports commerciaux situés au Québec font partie de chaînes logistiques mondiales. Le gouvernement fédéral a mis en place un programme de transfert de certains ports encore sous sa gestion. Le Québec s'est porté acquéreur de quelques-uns. Les ports internationaux stratégiques de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières, de Saguenay et de Sept-Îles restent toutefois sous la responsabilité du gouvernement canadien, au moins en partie, et sont gérés par des entités autonomes. Le Québec entend développer une vision commune du corridor du Saint-Laurent ainsi que de ses ports pour assurer leur compétitivité et favoriser l'intégration de leurs activités logistiques aux réseaux internationaux.

1.5 DES OCCASIONS D'AFFAIRES

En 2025, les exportations canadiennes et internationales du Québec représentent environ 280 milliards de dollars, soit 46 % de son PIB. Bien que des efforts en matière de diversification de marchés aient été déployés, la part des États-Unis dans les exportations internationales de marchandises est demeurée autour de 70 % durant

plusieurs décennies. Cette forte intégration présente un risque important et milite en faveur d'efforts énergiques visant à diversifier les marchés d'exportation et à redessiner les partenariats du Québec. Une plus forte résilience passera par son ouverture au monde et, par conséquent, par la force et l'étendue de son action internationale.

L'accueil des interlocuteurs et des partenaires internationaux devra s'effectuer dans un souci constant de réciprocité, d'excellence et de retombées pour le Québec. À l'étranger, l'augmentation des échanges économiques nécessite souvent une présence sur le terrain et un démarchage direct. L'organisation et l'accueil de missions politiques et économiques devront s'intensifier en s'adaptant aux enjeux actuels. À cet égard, les équipes présentes partout dans le réseau des représentations du Québec appuient les institutions québécoises ainsi que les entreprises pour accélérer les projets et la diversification des échanges.

La plupart des puissances usent de leviers politiques et économiques, dont l'aide au développement et leurs fonds souverains, pour projeter leurs intérêts sur le plan international. Le Québec doit prendre acte de cette nouvelle donne et créer un cadre favorable à la mobilisation de ses grandes institutions et de ses entreprises, afin de déployer une force de frappe efficace.

Enfin, le Québec veut attirer des investissements étrangers pour compléter les chaînes de valeur stratégiques et le développement de secteurs d'avant-garde.

Dorénavant, lorsque son intérêt national sera concerné, le Québec va notamment :

- promouvoir et positionner ses intérêts économiques directement auprès des États-Unis et de ses autres partenaires commerciaux tout en améliorant la coordination avec le gouvernement fédéral;
- diversifier activement ses marchés d'exportation et bâtir des partenariats ailleurs dans les Amériques, en Europe, en Indo-Pacifique, en Afrique et au Moyen-Orient;
- affirmer son autorité sur l'ensemble de ses ressources naturelles, ses minéraux critiques et stratégiques de même que les ressources du corridor du Saint-Laurent;
- anticiper les risques économiques et défendre ses entreprises en mobilisant son réseau international dans les chaînes de valeur stratégiques;
- saisir les occasions d'affaires et les retombées économiques en lien avec les investissements internationaux majeurs.



AXE 2

RENOUVELLEMENT DIPLOMATIQUE AU SERVICE DES INTÉRÊTS QUÉBÉCOIS

Le Québec se démarque d'autres États fédérés avec un ministère consacré aux relations internationales et pourvu d'un réseau d'une trentaine de représentations à l'étranger. Il dispose également d'un réseau de six bureaux et antennes au Canada, premier marché pour les exportations de biens et de services québécois. Les chaînes de valeur du Québec avec les États-Unis et pour les exportations ailleurs dans le monde comportent souvent un volet canadien.

Les représentations du Québec au Canada et à l'étranger



TYPE DE REPRÉSENTATION	
International	Canada**
● Antenne	● Antenne
● Bureau	● Bureau
● Délégation	
● Délégation générale	

PARIS*

- Délégation générale du Québec à Paris
- Délégation aux affaires francophones et multilatérales
- Représentation du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO

** Bureaux et antennes relevant du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

Influencer la politique étrangère du Canada

La politique étrangère canadienne doit refléter les intérêts des gouvernements provinciaux et territoriaux, qui incarnent, sur le plan institutionnel, la diversité du Canada. Lorsque le gouvernement fédéral redéfinit la politique étrangère du Canada, le Québec doit s'assurer que ses intérêts sont pris en compte, notamment en matière de langue et de culture. Le gouvernement fédéral n'admet pas systématiquement les gouvernements provinciaux et territoriaux aux négociations des traités dont la mise en œuvre les concerne. Le Québec devra être présent lors des négociations de tels accords s'il le juge nécessaire, comme cela a été le cas pour l'Accord économique et commercial global (AECG).

Affirmer la pratique québécoise en matière d'engagements internationaux

Au fil des décennies, en cohérence avec la doctrine Gérin-Lajoie, le Québec a développé une pratique distinctive de conclure, entériner et mettre en œuvre des engagements internationaux dans ses champs de compétence dans une multiplicité de domaines : sécurité sociale, permis de conduire, mobilité des étudiants internationaux au niveau universitaire, reconnaissance des qualifications professionnelles. Plus que jamais, le Québec exercera pleinement les prérogatives associées à sa personnalité internationale, y compris en recourant aux outils qui contribuent à sa prospérité et à la qualité de son environnement d'affaires.

2.1 PORTER L'INTÉRÊT NATIONAL DANS LE MONDE

2.1.1 Préserver les acquis aux États-Unis et agir sur le continent

États-Unis

Dans un horizon prévisible, les États-Unis demeureront la première puissance mondiale sur les plans économique et géopolitique. Souhaitant se réindustrialiser tout en développant ses secteurs économiques stratégiques et en exploitant ses avantages technologiques, ce pays s'est toutefois éloigné du système commercial international qu'il a contribué à façonner. Afin de demeurer une puissance économique à l'égal de ses concurrents à l'échelle mondiale, l'Amérique du Nord n'aura d'autre choix que de tirer parti de ses avantages comparatifs.

Depuis l'ouverture de son bureau à New York en 1940, le Québec a développé une diplomatie d'influence aux États-Unis. Il y compte aujourd'hui une dizaine de représentations qui cultivent, au premier chef, des contacts directs avec les décideurs politiques à tous les paliers ainsi qu'avec les institutions, les milieux économiques, la société civile et les autres paliers de gouvernance qui influent sur ses intérêts. Il en résulte un imposant dispositif d'ententes touchant les différents domaines de la sphère publique et de nombreuses initiatives communes. Le Québec est l'un des membres fondateurs de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, où sont traités des enjeux relatifs à l'énergie, à l'environnement et à la sécurité. Il est également membre de la Conférence des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Étant donné la redéfinition de la politique commerciale américaine, les États fédérés deviennent, à l'instar du Québec, des interlocuteurs stratégiques de premier plan. C'est au niveau des États que se forme et s'éprouve une part importante des décideurs américains : nombre de présidents, de membres du cabinet et de figures influentes au Congrès ont d'abord exercé des responsabilités au niveau étatique, où se nouent les réseaux et s'élaborent les positions qui façonneront ensuite les politiques fédérales. Le Québec intensifiera son action auprès des États avec lesquels il partage des chaînes de valeur ou des infrastructures énergétiques. Il bâtira, là où ses intérêts l'exigent, des coalitions avec les États dont les positions convergent avec les siennes, sur des enjeux comme les tarifs douaniers : e.g. l'aluminium, le bois d'œuvre, l'énergie, la sécurité des chaînes d'approvisionnement ainsi que la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre qualifiée. Dans un contexte marqué par la sécurisation des chaînes d'approvisionnement, le Québec se présentera comme un partenaire sûr en Amérique du Nord. Plusieurs de ces actions seront arrimées à celles pilotées par le gouvernement sur les marchés canadiens, en raison du fort niveau d'intégration économique.

Amérique latine et Antilles

Le Mexique, qui est le troisième partenaire commercial du Québec dans le monde, jouera de plus en plus un rôle clé dans plusieurs chaînes de valeur, notamment dans le secteur de l'automobile. Le gouvernement du Québec y est présent depuis 50 ans, cultivant des relations étroites sur les plans institutionnel, économique et culturel, tandis que plus de 600 entreprises québécoises y sont actives. La transformation du commerce international présentera une occasion de renforcer les liens entre le Québec et le Mexique.

Le Québec s'investira aussi dans des marchés moins traditionnels afin d'améliorer ses perspectives dans l'ensemble du continent. Le Brésil est la première économie d'Amérique du Sud et un acteur majeur quant aux enjeux climatiques. La Colombie est également un partenaire économique clé dans la région, et le dynamisme économique du Chili et du Costa Rica permet de générer de nouvelles occasions d'affaires. Le Canada et l'Équateur ont également terminé, en 2025, les négociations d'un accord bilatéral de libre-échange. Des négociations sont aussi en cours entre le Canada et le Mercosur pour en arriver à un accord commercial. Le Québec soutiendra la participation des entreprises, des grappes sectorielles et des chercheurs à des événements phares en Amérique latine afin d'augmenter leur visibilité auprès des grands donneurs d'ordres.

S'étendant aux Antilles, la région n'est pas sans connaître, par endroits, une polarisation politique exacerbée, des écarts de richesse importants et des défis sur le plan sécuritaire. Conscient des répercussions que la détérioration de la situation sécuritaire peut entraîner, le Québec déploiera des efforts de coopération ciblés, notamment en Haïti.

Plan de soutien 2023-2026, « Engagé en faveur d'Haïti »

Le Plan de soutien 2023-2026 mobilise **4,8 millions de dollars** sur trois ans pour répondre aux besoins ciblés avec les acteurs haïtiens. Bien que la situation de la sécurité demeure critique, **90 %** des sommes prévues pour les deux premières années du plan ont pu être affectées, permettant des retombées significatives :

- **Plus de 30 000 personnes** rejointes pour limiter la propagation de choléra;
- **200 femmes** formées en techniques d'agriculture et de gestion de microentreprises;
- **15 cliniques mobiles** établies dans des zones reculées;
- **1 510 consultations** avec des patients;
- **18 exemptions** des droits de scolarité supplémentaires pour des élèves haïtiens de la formation professionnelle et technique ou de l'enseignement supérieur au Québec;
- Formation de **policiers** par la Sûreté du Québec.

Le Québec souhaite s'appuyer sur les collaborations et les apprentissages du plan pour poursuivre son engagement envers Haïti dans les prochaines années, à la hauteur de ses moyens et dans les domaines où sa contribution a les plus fortes répercussions.

2.1.2 Propulser les échanges avec l'Europe

Le Québec a fait preuve de vision en investissant l'Europe il y a plusieurs décennies et s'y trouve aujourd'hui dans une position privilégiée. Il renforcera sa collaboration avec des institutions et des réseaux européens, ce qui lui permettra de développer de nouveaux canaux pouvant mener à des coopérations stratégiques. Possédant un corridor maritime qui ouvre sur l'Atlantique, le Québec représente une plaque tournante naturelle entre l'Amérique du Nord et l'Europe.

Le Québec et l'Europe partagent une expertise de pointe et ont des défis similaires, se présentant comme des partenaires complémentaires. En décembre 2025, le Canada devenait le premier pays de l'extérieur de l'Union européenne (UE) à joindre le programme *Security Action for Europe* (SAFE). L'AECG offre aux entreprises québécoises un accès privilégié au marché de l'UE, qui représente près de 450 millions de consommateurs. Il élimine la presque totalité des droits de douane de l'UE. En vertu de cet accord, 98 % des lignes tarifaires européennes sont désormais l'objet d'une franchise de droits, comparativement à 25 % avant son entrée en vigueur le 21 septembre 2017. De leur côté, l'Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni et l'accord liant le Canada aux pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) offrent aux entreprises québécoises un accès privilégié aux marchés européens situés à l'extérieur de l'UE. Ces accords importants comptent des vecteurs de diversification qu'il importera de promouvoir.

L'Union européenne, avec ses 27 pays membres, est la deuxième puissance économique mondiale ainsi que le deuxième partenaire commercial du Québec. Des alliés importants se trouvent également à l'extérieur de l'UE, par exemple le Royaume-Uni, la Suisse, la

Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et l'Ukraine. Une histoire commune et des valeurs partagées font des pays européens des partenaires naturels pour le Québec, qui a tout intérêt à s'y impliquer encore davantage, grâce à son réseau international actif à Paris, à Londres, à Munich, à Bruxelles, à Rome et à Barcelone. Les 15 représentations de gouvernements européens au Québec contribuent aussi à renforcer ces relations.

Plusieurs régions européennes présentent un intérêt significatif, notamment les Balkans, les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), ainsi que l'Europe centrale et orientale. En Europe du Nord, les enjeux nordiques et arctiques représentent un autre axe de collaboration. Ils touchent de nombreux domaines d'intérêt pour le Québec, qui coopère avec le Conseil nordique des ministres. Les cinq pays en faisant partie (Suède, Finlande, Norvège, Danemark et Islande) sont également membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Selon plusieurs observateurs⁸, la dépendance énergétique de l'UE pose un défi malgré les progrès notables qui ont été réalisés. Les pays de l'UE importent du gaz de la Russie, du gaz liquéfié des États-Unis, ainsi que des technologies propres de la Chine. Il faut ajouter le défi sécuritaire aux enjeux énergétiques. Alors que Washington réduit ses garanties de sécurité, l'Europe, qui se trouve aux portes de la Russie, du Moyen-Orient et de l'Afrique, demeure sous pression. À l'initiative de l'Allemagne, l'Union européenne a mobilisé 800 milliards d'euros pour renforcer la défense de ses membres d'ici 2030. En réaction à la menace russe, la Suède et la Finlande ont rejoint l'OTAN. La guerre en Ukraine a resserré la cohésion de l'Union européenne autour du principe fondamental qui avait présidé à sa création après la Seconde Guerre mondiale : préserver la paix. Il se présente ainsi une occasion historique d'approfondir les collaborations dans différents secteurs stratégiques tels que la défense et l'énergie.

Les organisations québécoises peuvent participer à des programmes européens d'envergure à l'instar d'Horizon Europe. Ce dernier est consacré à la recherche et l'innovation. Il est doté d'un budget de près de 100 milliards d'euros répartis sur 7 ans. Les appels de proposition de ce programme couvrent de nombreux secteurs comme la santé, les changements climatiques, l'énergie, l'intelligence artificielle et les technologies quantiques. Le Québec a aussi été le premier territoire désigné à titre de point focal infranational du programme Erasmus, qui a conféré à ses établissements d'enseignement supérieur de nouvelles possibilités en matière de mobilité des étudiants et des chercheurs. Des partenariats dynamiques à large spectre se déploient déjà depuis de nombreuses années avec plusieurs États fédérés (Bavière, Wallonie-Bruxelles et Catalogne). Des liens ont aussi été noués avec la Flandre, la Haute-Autriche, l'Écosse, Bade-Wurtemberg et Hambourg ainsi qu'avec plusieurs régions et communautés économiques d'Europe (Pays basque, Émilie-Romagne et Lombardie). La collaboration devra également être poursuivie avec la Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires et la Conférence des régions périphériques maritimes.

8 EUROPEAN COUNCIL ON FOREIGN RELATIONS. Energy Sovereignty Index (en italique), [En ligne], 2024. [<https://ecfr.eu/special/energy-sovereignty-index-2024/>]

En décembre 2025, le Québec a signé un accord avec le Comité européen des régions. Il a été ainsi le premier État fédéré non européen à conclure un tel partenariat, qui lui procure un levier à la fois politique et économique, notamment en favorisant l'accès aux échanges de ce comité et aux informations sur les appels d'offres européens.

Sur le plan économique, plusieurs observateurs plaident pour une Europe plus intégrée et plus résiliente que par le passé, à même de relever les nouveaux défis en matière d'innovation, d'infrastructures, d'énergie, de défense et de sécurité. Certains décideurs évoquent la création d'un marché unique des télécommunications et des services financiers qui permettrait de mieux livrer concurrence aux multinationales étrangères. Compte tenu du large spectre de ses collaborations en Europe, il est dans l'intérêt du Québec de poursuivre le dialogue avec l'ensemble des gouvernements, y compris ceux dont il ne partage pas toutes les sensibilités.

France : un partenaire stratégique, une relation directe et privilégiée

Le Québec cultive avec la France une relation unique par sa force et sa constance. Issu du plus important foyer d'implantation française en Amérique du Nord au XVII^e siècle, la majorité de sa population y a des origines. Premier partenaire politique avec qui il entretient une relation de gouvernement à gouvernement depuis 1961, la France est un allié naturel pour ce qui est de propulser sa relation avec l'Europe et sa participation aux tribunes internationales. Depuis 1977, les rencontres alternées des premiers ministres se déroulent normalement tous les deux ans, au Québec et en France, et permettent de fixer des orientations et des priorités communes.

L'Hexagone est le premier marché des exportations québécoises sur le continent, et la deuxième source d'investissements étrangers après les États-Unis. Le Québec représente un peu plus de 45 % des échanges de marchandises du Canada avec la France et 75 % des projets d'investissement canadiens dans ce pays.

Le Québec s'appuiera sur des entreprises situées de part et d'autre de l'Atlantique pour développer davantage le volet économique de cette relation et créer un réseau autonome d'entreprises québécoises et françaises, axé sur le partage de leurs expertises ainsi que de leurs écosystèmes d'approvisionnement et de distribution.

Instrument structurant et historique de la relation franco québécoise depuis 1965, la Commission permanente de coopération franco-québécoise constitue un levier central de l'action internationale du Québec. Elle s'articule autour de trois composantes complémentaires de même importance : la coopération institutionnelle, qui mobilise un large éventail d'acteurs publics et de la société civile; la coopération décentralisée, qui renforce les liens entre les territoires et soutient des projets à forte valeur ajoutée; la coopération universitaire et scientifique, qui favorise l'excellence, la mobilité et les partenariats stratégiques. Ensemble, ces trois volets assurent la cohérence, la profondeur et la pérennité de la coopération entre le Québec et la France.

2.1.3 Diversifier les échanges en Indo-Pacifique

Considéré comme le plus important bénéficiaire de la mondialisation, le bassin indo-pacifique se présentera comme le nouveau centre de gravité économique et géopolitique. Sa classe moyenne comptera 3,5 milliards de personnes d'ici 2030 et il générera environ les deux tiers des occasions d'affaires dans le monde. De nombreux pays de cette région participent à des accords de libre-échange, dont l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), une organisation de coopération régionale accomplie dans laquelle le Québec gagnera à s'investir. Le Partenariat transpacifique global et progressiste est un accord de libre-échange unissant une douzaine de pays, dont le Canada. S'ajoutent les accords de libre-échange conclus ou faisant l'objet de négociations entre le Canada et l'ANASE, les Philippines et la Thaïlande. L'Indonésie, un pays avec lequel le Canada a conclu un accord de partenariat économique global, et le Vietnam, comptent parmi les économies les plus dynamiques dans la région. Enfin, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, des pays aux vues et aux institutions similaires, représentent un potentiel exceptionnel d'alliances et de partenariats. Au-delà des échanges économiques, les pays de l'Indo-Pacifique continueront à se distinguer par leur culture robuste en matière de recherche et développement ainsi que d'innovation, et par leur implication marquée dans le système des Nations Unies.

Japon et Corée du Sud

Par ailleurs, le Japon et la Corée du Sud, alliés indispensables sur les plans politique, sécuritaire, scientifique et économique, se situent à l'avant-garde de nombreux secteurs industriels et technologiques. Ces deux puissances commerciales de premier ordre entretiennent des liens étroits avec le Québec, particulièrement en matière de développement énergétique, de décarbonation, de défense, d'innovation, de culture et de tourisme. De plus, elles font face à des défis similaires, notamment sur le plan du vieillissement de la population. Au Japon, où le Québec a établi sa première représentation en Asie en 1973, il existe un fort potentiel de diversification des échanges commerciaux et institutionnels. La Corée du Sud est devenue, au fil des ans, un partenaire primordial en tant que l'un des plus importants investisseurs étrangers dans des filières névralgiques.

Inde et Chine

Le Québec reconnaît le poids incontournable de deux puissances où il est resté présent malgré des vents contraires, soit l'Inde et la Chine, avec qui il maintiendra un dialogue pragmatique autour de domaines d'intérêt communs.

Pays le plus peuplé du monde, l'Inde fait partie d'un cercle de plus en plus restreint de pays qui enregistrent encore, à moyen terme, une forte progression démographique. L'Inde privilégie une politique de « multi-alignement » en créant des alliances ponctuelles selon ses intérêts, à la fois complémentaires et antagonistes, notamment avec la Chine. Elle entretient des rapports complexes avec les pays occidentaux et les autres leaders des BRICS, qu'elle tente de maintenir en équilibre. Forte d'une expertise dans le domaine des services et des technologies, l'Inde est un pays aux potentialités avérées qui diversifie ses relations internationales.

Quant à la Chine, une puissance militaire, politique, industrielle et technologique, elle est en concurrence avec les États-Unis. Elle souhaite en pondérer l'influence en cultivant son réseau au sein des BRICS ainsi que, de manière localisée, en Asie centrale, avec l'Organisation de coopération de Shanghai. Grande exportatrice, mais aussi importatrice particulièrement intéressée par les innovations technologiques, la Chine demeure confrontée à différents défis, notamment démographiques. Depuis les années 1980, le Québec bénéficie d'une présence active en Chine qui lui a permis de jeter les bases d'un rapprochement.

Le Québec renforcera les liens avec ses partenaires politiques traditionnels, explorera les marchés en émergence et cultivera un dialogue pragmatique avec l'Inde et la Chine.

2.1.4 S'engager davantage en Afrique et au Moyen-Orient

Afrique

Le Québec est présent au Maroc, ainsi qu'au Sénégal et en Côte d'Ivoire, où il bénéficie d'une vaste gamme d'immunités, de privilèges et de reconnaissances institutionnelles. D'après les prévisions de l'Organisation des Nations Unies (ONU), plus de 25 % de la population mondiale sera africaine en 2050. De plus, selon le rapport *La langue française dans le monde* (2026), publié par l'Organisation internationale de la Francophonie, 90 % des francophones vivront en Afrique. Selon la Banque africaine de développement, en 2024, 11 des 20 pays connaissant la croissance économique la plus forte étaient situés en Afrique. Plus de la moitié de ces pays appartiennent à l'espace francophone (Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Djibouti, Niger et Rwanda).

Sous l'impulsion de l'Union africaine, la Zone de libre-échange continentale africaine s'est mise en place depuis 2021. Le continent dispose d'un riche sous-sol et se classe parmi les potentiels hydriques les plus importants au monde.

Les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux y consacrent des moyens importants. La Banque africaine de développement estime qu'au moins 400 milliards de dollars seront nécessaires chaque année pour combler le manque de financement dans des domaines clés tels que l'éducation, l'énergie, la productivité, l'agriculture et les infrastructures, en plus de leur adaptation aux changements climatiques, principalement sur la côte ouest. Les pays africains expriment une attente de plus en plus clairement : passer d'une logique d'aide au développement à une logique de partenariats. Cette transformation est au cœur du renouvellement de l'approche québécoise. Sans renoncer à sa tradition de coopération internationale, solidement portée par les organismes de coopération québécois, les programmes de mobilité jeunesse ainsi que l'appui aux droits humains et à la gouvernance, le Québec misera davantage sur des partenariats institutionnels et économiques mutuellement bénéfiques. La diplomatie scientifique, les co-investissements, les transferts d'expertise, la mobilité internationale de même que les alliances entre les universités et les centres de recherche en seront les principaux véhicules.

Le Québec gagnera à se rapprocher de l'ensemble des pays du continent et de l'Union africaine. Les occasions d'affaires se trouveront essentiellement dans les services à haute valeur ajoutée, où les firmes et les institutions québécoises conjuguent une approche nord-américaine en français avec des expertises et des savoirs reconnus dans plusieurs filières, à l'exemple des énergies renouvelables, des services numériques, de l'intelligence artificielle, de l'éducation, de la formation professionnelle et technique ainsi que de l'agroalimentaire. Pour favoriser le développement de ces marchés, une approche concertée devra s'imposer, rassemblant les grandes institutions publiques, les milieux économiques et les organismes de coopération internationale, pour appuyer le financement de projets et d'investissements en Afrique.

Moyen-Orient

Le Moyen-Orient connaît une recomposition profonde. Le conflit qui oppose l'Iran à Israël et aux États-Unis a redessiné les équilibres régionaux et touché en marge plusieurs États du Golfe. Aux conséquences durables de cette guerre, notamment sur les accords d'Abraham, s'ajoutent d'autres évolutions structurelles. Parallèlement, plusieurs États du Golfe ont lancé d'ambitieux plans de transformation leur permettant de diversifier leur économie au-delà des hydrocarbures, de se positionner comme des pôles d'innovation et d'attirer des talents et des investissements. Cette dynamique offre un nouvel espace d'action à des partenaires comme le Québec.

Par exemple, le Québec entretient, dans les industries numériques et créatives, une relation établie qu'il continuera d'approfondir avec les Émirats arabes unis. L'Arabie saoudite, à travers la Vision 2030, adoptée en 2016, mobilise des moyens considérables pour transformer son économie domestique, déployer ses capacités en matière d'intelligence artificielle et devenir un acteur de la transition énergétique. Ces transformations offrent des occasions concrètes pour les entreprises et les institutions québécoises, dans des secteurs comme l'intelligence artificielle, les technologies propres, la formation professionnelle, l'aérospatiale et l'agroalimentaire.

Le Québec entend par ailleurs consolider ses liens avec d'autres acteurs régionaux. L'Égypte et la Turquie, par leur poids démographique et économique au Moyen-Orient, ainsi que le Liban, lié au Québec par une diaspora dynamique et une présence francophone historique, constituent également des partenaires à valoriser.

Au-delà des perspectives économiques, le Moyen-Orient soulève des enjeux humanitaires et de paix sur lesquels le Québec demeure attentif, dans le respect de ses valeurs et en cohérence avec les positions adoptées par le Canada.

2.1.5 Renforcer la présence multilatérale du Québec

Les organisations internationales demeureront un lieu où les règles du droit international prendront forme et où les bonnes pratiques seront étalonnées. Les États fédérés bénéficieront d'une plus grande ouverture et d'occasions croissantes d'y faire valoir leurs politiques publiques. La mise en œuvre de nombreuses dispositions d'accords internationaux, ainsi que la gestion de divers enjeux abordés par les instances multilatérales, relèvent du Québec. Sa présence est essentielle pour infléchir ces règles dans le sens de ses intérêts. L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation internationale gouvernementale au sein de laquelle le Québec s'exprime de sa propre voix et peut entrer en relation directe avec plus de 90 États et gouvernements. Il fait aussi valoir sa propre voix et dispose d'un représentant au sein de la mission permanente du Canada auprès de l'UNESCO.

Le Québec met de l'avant ses intérêts, ses priorités, ses politiques et ses actions à travers les délégations canadiennes au sein du système des Nations Unies. Il intervient lors des travaux de l'Assemblée mondiale de la santé et de la Conférence internationale du travail ou au Conseil des droits de l'homme. Le Québec doit y rendre compte de la conformité de ses politiques et de ses lois avec les principaux instruments internationaux en matière de droits de la personne et de droit du travail. Il est important qu'il fasse entendre sa voix en faveur du respect et de l'avancement des droits de la personne en participant aux négociations qui le concernent. S'étant déclaré lié par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique, et adhérant aux travaux de la Conférence des Parties qui en découlent, le Québec participe à la mise en œuvre de ces traités au sein des instances concernées. Il est notamment un des membres fondateurs de la Coalition des gouvernements locaux et infranationaux pour mettre fin à la pollution plastique en vue de l'adoption d'un traité sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement. Le Québec est également actif au sein de l'OCDE, particulièrement dans les travaux concernant notamment les politiques en matière de main-d'œuvre, l'éducation, les minéraux critiques et stratégiques, le développement urbain et la fiscalité.

De plus, le Québec appuiera les efforts collectifs de lutte contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal et les pratiques de planifications agressives qui compromettent l'intégrité des assiettes fiscales. Il mettra en pratique les principes de coopération internationale, notamment ceux de l'OCDE et du Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales, qui visent à assurer une fiscalité cohérente à l'échelle mondiale.

L'intérêt du Québec lui commande d'investir avec détermination les espaces disponibles pour renforcer son influence en tant qu'État fédéré et de multiplier les occasions de coopération. À cet égard, le contexte international actuel ouvre une fenêtre stratégique. Le retrait ou la réduction de l'engagement de certains grands États au sein d'institutions multilatérales clés bouleverse les équilibres traditionnels. Cette situation crée un appel d'air pour les acteurs prêts à s'engager. Le Québec, fort d'un réseau diplomatique unique parmi les États fédérés, d'une expertise reconnue dans plusieurs domaines de politiques publiques et d'une voix qui lui est propre, dispose des atouts nécessaires pour gagner en visibilité et en influence dans ces enceintes.

Transition énergétique et climatique

La communauté scientifique, y compris le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), indique que plusieurs points de bascule risquent d'être franchis avec pour conséquence une multiplication des événements climatiques extrêmes, une baisse de la production agricole et le déplacement massif de personnes⁹. Le GIEC évalue à 2 400 milliards de dollars les investissements qui devraient être réalisés au chapitre de la transition énergétique chaque année, à l'échelle mondiale, d'ici 2035. La Chine est en tête de liste parmi les pays investisseurs. Elle est suivie de loin par les États-Unis et l'Allemagne. Selon le consortium Ouranos, le Québec fait face à une crise climatique de plus en plus tangible, marquée par une hausse de deux à quatre degrés des températures moyennes d'ici 2050 et même de huit degrés d'ici 2080 dans certaines régions. Cette évolution entraînera une multiplication des événements extrêmes qui perturberont les écosystèmes, la santé publique et les systèmes économiques. La pollution de l'air pose par ailleurs des problèmes importants sur le plan de l'environnement ou de la santé publique. Les épisodes de smog causés par les feux de forêt détériorent fortement la qualité de l'air et l'exposition répétée aux particules de fumée peut entraîner des problèmes respiratoires et toucher les populations vulnérables. Dans ce contexte, la transition énergétique représente également une occasion de renforcer la compétitivité, la résilience économique et la sécurité énergétique du Québec.

Le Québec a ainsi tout intérêt à développer une économie plus sobre en carbone. D'abord et avant tout, pour rehausser la qualité de l'air, de l'eau et de l'environnement et aussi pour des raisons stratégiques : réduire la dépendance aux hydrocarbures, dont le prix est soumis aux aléas géopolitiques et conditionne fortement le coût de la vie. S'appuyant sur les succès enregistrés par sa diplomatie climatique au cours des dernières années, le Québec continuera d'approfondir son réseau de collaborations sur les questions de climat, de biodiversité et de préservation des bassins d'eau (le fleuve St-Laurent, les Grands Lacs). La coopération internationale en matière d'environnement est la seule manière efficace de prévenir les phénomènes climatiques extrêmes qui affectent le territoire québécois et qui menacent les populations de plusieurs pays.

Les changements climatiques entraînent déjà des répercussions concrètes sur l'économie mondiale, les chaînes d'approvisionnement et les dynamiques géopolitiques. Dans ce contexte, le renforcement de la résilience des infrastructures critiques, l'accélération de la transition énergétique et la protection des écosystèmes deviennent des facteurs clés de la sécurité économique, de la stabilité et de l'image du Québec sur le plan international.

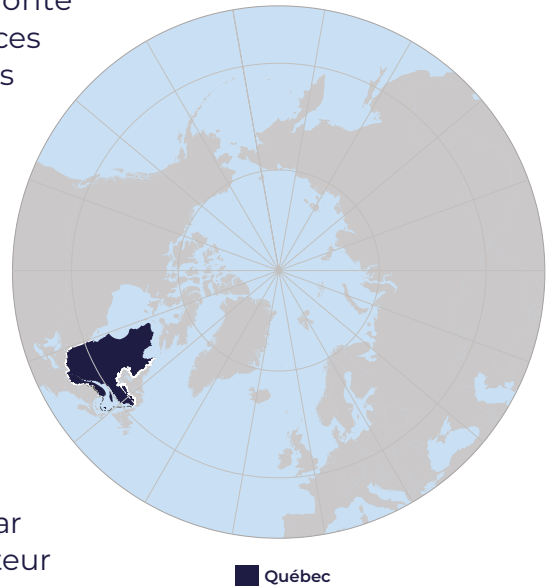
Toutefois, la protection de l'environnement dépasse la lutte contre les changements climatiques pour toucher d'autres enjeux d'importance à l'instar de la protection de la biodiversité. Ainsi, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique des Nations unies est installé à Montréal. Le Québec peut aussi tirer parti du désengagement de certains acteurs en matière de protection de l'environnement dans les instances internationales pour faire connaître ses propres actions et expertises, et soutenir les pays en développement francophones dans leurs initiatives d'atténuation des changements

9 Sixième rapport d'évaluation (AR6) du GIEC.

climatiques et d'adaptation à ceux-ci, ainsi que dans leurs efforts de restauration et de protection de la biodiversité. Dans le même esprit, il demeurera incontournable de participer aux négociations environnementales internationales dans le but d'influer favorablement sur l'élaboration de nouvelles normes dans ce domaine. Le Québec entend également mettre en valeur son expertise et ses atouts en matière d'énergie renouvelable et de technologies propres dans ses collaborations internationales.

L'Arctique, une région stratégique en mutation

L'Arctique est devenu l'un des principaux théâtres de la recomposition géopolitique mondiale. La fonte accélérée des glaces ouvre l'accès à des ressources stratégiques et à de nouvelles routes maritimes tout en attirant des acteurs aux ambitions divergentes. La Russie y exploite la plus importante flotte de brise-glaces au monde. La Chine, qui se proclame « État quasi arctique », accroît rapidement ses capacités polaires. Le Canada possède une flotte de brise-glaces substantielle, mais vieillissante, tandis que les États-Unis disposent de moyens limités, ayant longtemps négligé ce volet de leur défense maritime. Le déséquilibre industriel est encore plus marqué : la capacité de construction navale en Amérique du Nord est aujourd'hui résiduelle par rapport à la Chine, devenue le premier constructeur naval mondial.



La construction navale

La construction navale se situe au cœur des enjeux en matière de souveraineté arctique nord-américaine. Le Québec y occupe une position de premier plan. Le chantier Davie, situé à Lévis, est l'un des partenaires de la Stratégie nationale de construction navale et s'est vu confier la construction du nouveau brise-glace polaire de la Garde côtière canadienne. Avec l'acquisition du chantier Helsinki Shipyard en Finlande, l'un des principaux constructeurs mondiaux de brise-glaces, le chantier Davie s'est doté d'une expertise de calibre international. Sa filiale américaine a par ailleurs reçu le mandat de la construction de plusieurs brise-glaces pour la Garde côtière des États-Unis, faisant ainsi du Québec un fournisseur stratégique simultané d'Ottawa et de Washington dans un domaine clé de la sécurité continentale.

La région arctique suscite un intérêt croissant pour ses ressources naturelles, mais aussi pour son potentiel en matière d'innovation scientifique. Plusieurs États arctiques, dont le Canada, cherchent à mieux comprendre et à mieux protéger ce territoire en intensifiant leurs investissements dans la recherche et les infrastructures. Les entreprises québécoises, fortes d'une expertise reconnue dans la logistique nordique, les technologies propres et la gestion des risques climatiques, sont bien placées pour contribuer aux projets scientifiques, technologiques et économiques qui se profilent à l'horizon.

Le Québec est connu comme un partenaire fiable en ce qui concerne les enjeux arctiques. Dans un contexte où la région acquiert une importance géopolitique majeure, il devient essentiel de renforcer sa présence ainsi que de consolider ses partenariats scientifiques, économiques et institutionnels afin d'influencer les décisions qui façonneront l'avenir de l'Arctique. Pour faire progresser ses intérêts, le Québec devra également diversifier ses partenariats, notamment avec les régions circumpolaires, les États nordiques et certains pays de l'Indo-Pacifique, qui partagent des priorités convergentes.

La gouvernance et la mise en valeur de l'Arctique deviennent des questions d'intérêt pour le Québec, qui s'implique dans le Comité consultatif de coopération visant l'élaboration de la politique canadienne sur l'Arctique.

Enfin, le Québec contribuera aux travaux du Conseil de l'Arctique, tandis qu'il est engagé dans l'Arctic Circle depuis plus de 10 ans. Parallèlement, il fera la promotion de ses intérêts nordiques dans les conférences internationales sur l'environnement.

2.1.6 Renouveler l'engagement du Québec en matière de coopération internationale

L'écosystème mondial de l'aide internationale traverse une période de transformation profonde. Le retrait ou la réduction de l'engagement de plusieurs grands bailleurs de fonds rebat les cartes, fragilisant des programmes essentiels dans les pays en développement, mais offrant aussi un espace pour les acteurs prêts à maintenir et à renouveler leur engagement.

Le Québec entend préserver sa tradition de coopération internationale, tout en l'adaptant aux exigences du nouveau contexte. Dorénavant, l'action du gouvernement du Québec sera davantage alignée avec ses priorités diplomatiques et la poursuite de son intérêt national. Ainsi, la coopération québécoise se concentrera sur des thématiques où le Québec dispose d'expertises reconnues qui correspondent aux priorités qu'il partage avec les pays partenaires : notamment la santé, l'éducation et l'égalité hommes-femmes.

La contribution du gouvernement aux activités des organismes québécois de coopération internationale continuera de procurer un effet de levier significatif permettant d'obtenir un financement substantiel auprès d'autres bailleurs de fonds, tout en positionnant le savoir-faire québécois auprès de pays en développement prioritaires. Le Québec favorisera des projets multi-acteurs réunissant organismes de coopération internationale, des établissements d'enseignement et des entreprises privées, chez lui comme à l'étranger, à l'image du Programme de coopération climatique internationale, récipiendaire du Prix de l'action climatique mondiale des Nations unies, et du projet *Sécurité alimentaire : une agriculture adaptée*, qui découle du partenariat technique et financier entre le gouvernement du Québec et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

La participation du Québec aux efforts de solidarité internationale se concrétisera aussi par le partage d'expertises. L'École nationale d'administration publique contribue au renforcement des capacités étatiques de nombreux pays partenaires, notamment en formant des gestionnaires africains et en diffusant un modèle de gestion publique nord-américain en français.

La co-construction de formations de courte durée adaptées aux besoins locaux et inspirées des programmes de formation professionnelle du Québec présente une autre voie concrète de collaboration. Ces initiatives permettent de répondre aux besoins de qualification de la main-d'œuvre locale tout en favorisant l'émergence d'un réseau francophone d'institutions partenaires propice au développement de projets économiques conjoints.

La diversification des financements s'impose et les mécanismes financiers hybrides constituent une tendance émergente dans le secteur du développement international. Grâce à son appui au Fonds d'investissement solidaire international du Québec, le gouvernement du Québec, de concert avec l'Association québécoise des organismes de coopération internationale et ses membres, a innové en suscitant la création de cet outil financier destiné à appuyer les partenaires des organismes québécois de coopération internationale.

2.2 TRAVAILLER À LA SÉCURITÉ DU QUÉBEC ET DU TERRITOIRE NORD-AMÉRICAIN

À la suite des attaques terroristes du 11 septembre 2001, le Québec a rehaussé ses dispositifs de sécurité en concertation avec ses partenaires canadiens et américains. Les distinctions entre sécurité extérieure et sécurité intérieure s'atténuent, une réalité requérant la collaboration des deux ordres de gouvernement. Dans cet esprit, le Québec participe

à des forums régionaux dans le Nord-Est américain. Une recrudescence des menaces se produit, que ce soit en matière de sécurité de la recherche, d'ingérence étrangère, de criminalité transfrontalière, de cyberattaques, de fraudes et de désinformation par l'intelligence artificielle, de circulation d'armes illégales, de mouvements migratoires clandestins ou de traite des personnes. Le gouvernement du Québec intervient aussi en matière de sécurité civile et en cas de situations d'urgence. La sécurité dans toutes ses déclinaisons, y compris l'aspect transfrontalier, est une dimension indissociable de l'intérêt national du Québec.

La gestion de l'espace frontalier

Les États-Unis ont fait de la protection de leurs frontières une priorité de leur stratégie de sécurité nationale. Le gouvernement du Québec a mis en place un ensemble de mesures, dont une augmentation de sa participation au sein des équipes mixtes américaines (BEST¹⁰). Une quinzaine de postes de la Sûreté du Québec sont mobilisés et contribuent à la sécurité de l'espace frontalier, en appui à l'Agence des services frontaliers du Canada et à la Gendarmerie royale du Canada. Au besoin, la Sûreté du Québec est en mesure de déployer rapidement des effectifs policiers significatifs afin de contribuer à la lutte contre l'immigration irrégulière.

La Sûreté du Québec, en collaboration avec les autres services de police québécois, entretient des liens opérationnels quotidiens avec les corps policiers nord-américains pour la surveillance du territoire et les enquêtes criminelles. De nombreuses enquêtes collatérales ont été réalisées ou se poursuivent contre le trafic d'armes à feu, de drogue ou de tabac de contrebande, en plus de la lutte contre les crimes financiers sophistiqués et la cybercriminalité. En matière d'appui à la gestion de l'espace frontalier, le Québec a été mis à l'épreuve dans les dernières années. Les responsabilités qu'il exerce sur les plans de l'immigration, de la sécurité publique et de la justice en font un acteur à l'échelle nord-américaine. Le gouvernement dispose de moyens opérationnels, d'un accès et d'un droit de regard sur les installations érigées le long de la frontière. Il veillera, de concert avec le gouvernement canadien, à ce que ce dernier renforce la sécurité de cet espace frontalier.

La question migratoire

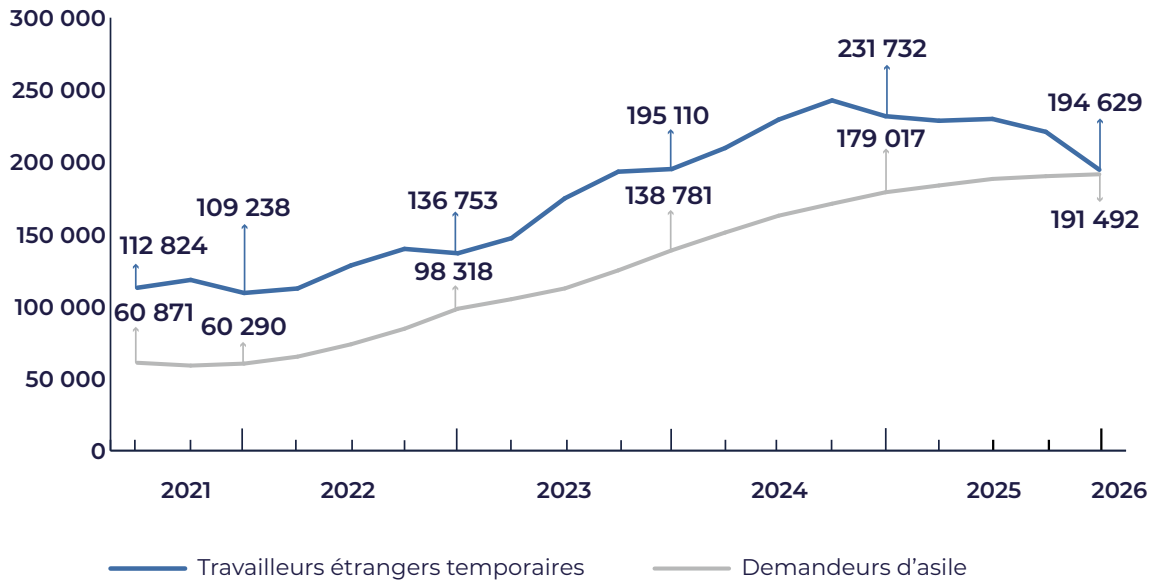
- Si les mouvements de population n'ont rien de nouveau, leur ampleur est inédite. Ainsi, le nombre de migrants internationaux a connu une hausse constante, passant d'environ 245 millions en 2015 à plus de 300 millions en 2024 selon ONU Migration.
- Les données du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés témoignent de l'augmentation continue du nombre de personnes déplacées de force au cours des 12 dernières années.
- Ces tendances ont eu un impact direct sur le Québec, qui a connu une hausse importante de l'immigration durant les dernières années (voir le graphique à la page suivante).

10 Border Enforcement Security Task Force.

Effectifs de résidents non permanents

selon le type, Québec,

1^{er} juillet 2021 au 31 mars 2026



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Outre ses relations avec les corps policiers nord-américains, la Sûreté du Québec, en vertu de son niveau de compétence, entretient des liens opérationnels étroits avec de nombreux services de police et agences de l'étranger chargés de l'application de la loi. Elle soutient, entre autres, les opérations d'entraide judiciaire et humanitaire internationale (INTERPOL, EUROPOL, etc.). La Sûreté du Québec et plusieurs corps policiers municipaux participent au déploiement de certaines missions internationales permettant de soutenir les engagements du Québec en matière de renforcement de l'État de droit et de la démocratie. La Sûreté du Québec est aussi cofondatrice et responsable du secrétariat général de FRANCOPOL, qui regroupe 19 pays, 42 organisations policières, 15 écoles de police et 14 autres organisations à vocation policière au sein de la Francophonie. FRANCOPOL permet ainsi au Québec de rayonner dans l'ensemble de celle-ci pour ce qui est de la formation policière et de l'échange de pratiques.

Les impacts internes de conflits externes prennent de l'ampleur. Les diasporas se mobilisent afin d'influer sur le cours de la politique étrangère des pays d'accueil, un phénomène ancien qui s'accroît. Elles jettent des ponts entre leur pays d'origine et leur territoire d'adoption, mais courent parfois le risque d'être inquiétées ou instrumentalisées par certains États.

Le Québec poursuivra sa collaboration avec plusieurs acteurs sur la scène internationale pour favoriser une immigration régulière, ordonnée et sécuritaire. Il veillera également à informer les travailleurs étrangers de leurs droits, des priorités en matière d'immigration et d'intégration de même que de l'évolution des règles et des critères des programmes en vigueur. L'intégration reposera sur sa capacité à maintenir l'équilibre entre les besoins du marché du travail et les ressources disponibles, notamment pour les infrastructures, comme le logement, et les services publics. Il s'agit d'une responsabilité partagée entre la société d'accueil et les nouveaux arrivants, et visant la pleine participation en français des personnes immigrantes à la société québécoise.

La lutte contre l'ingérence étrangère, le piratage de la propriété intellectuelle et l'évitement fiscal

Les gouvernements provinciaux et les municipalités ne sont pas épargnés par l'ingérence étrangère¹¹. La désinformation figure parmi les plus importantes menaces. Elle s'invite jusque dans les campagnes électorales. L'intelligence artificielle permet à des acteurs malveillants de produire du contenu à consommation rapide visant à susciter une division au sein des pays cibles.

Les partenariats universitaires et le financement de la recherche et de l'innovation feront l'objet d'une vigilance particulière en matière de sécurité. Le gouvernement fédéral agit déjà en ce qui a trait à certains partenariats. Le gouvernement du Québec devra également intervenir dans ce domaine compte tenu de ses compétences en enseignement supérieur, recherche et innovation. La législation exige qu'il autorise les ententes internationales des universités, des municipalités et des organismes publics.

Sur le plan de la cybersécurité, le Québec peut miser sur un écosystème de pointe (programmes universitaires, chaires de recherche et main-d'œuvre spécialisée) pour établir de nouvelles coopérations. L'État développe son expertise en collaborant avec le Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération de l'OTAN, et par l'entremise de collaborations avec le Canada et des partenaires en Europe. Il est responsable à la fois du volet du « renseignement » (veille stratégique et anticipation des tendances) et du volet de la « sécurité » et des « opérations » en matière de cybersécurité.

Sur le plan fiscal, l'expansion rapide des nouveaux modèles d'affaires numériques, conjuguée à l'encadrement des cryptoactifs, transforme les dynamiques économiques et nécessite d'adapter les pratiques fiscales aux nouvelles réalités. La collaboration avec des partenaires canadiens, francophones et internationaux sur les questions de transparence fiscale, d'échange de renseignements et de lutte contre l'érosion des assiettes fiscales sera renforcée.

11 COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT. Rapport spécial sur l'ingérence étrangère dans les processus et les institutions démocratiques du Canada (en italique stp), [Fichier PDF], Gouvernement du Canada, 2024, 98 p. [<https://www.canada.ca/content/dam/hsicop-cpsnr/documents/french-reports/2023-rapport-special-linderence-etrangere.pdf>]

Dorénavant, lorsque son intérêt national sera concerné, le Québec va notamment :

- parler d'État à État des enjeux liés à la sécurité du territoire, à la protection des Québécoises et des Québécois et à l'espace frontalier;
- s'exprimer sur la sécurité continentale, l'ingérence étrangère, la cybersécurité, la gouvernance arctique ainsi que la lutte contre le piratage et le vol de la propriété intellectuelle;
- exiger d'être impliqué étroitement dans l'élaboration des positions, les négociations et la mise en œuvre des traités internationaux qui le concernent, à l'exemple des accords économiques ou ayant une incidence sur son immigration, et ce, en veillant à ce que la politique étrangère du Canada reflète les intérêts québécois;
- refuser de mettre en œuvre tout traité pour lequel il juge insuffisante sa participation aux négociations et/ou la prise en compte de ses intérêts;
- bâtir des coalitions avec des nations partenaires dont les positions convergent avec les siennes, que ce soit dans les Amériques, en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient ou dans l'Indo-Pacifique;
- renforcer sa présence dans les forums multilatéraux pertinents pour y faire entendre sa voix, notamment par l'entremise de sa délégation à Bruxelles, où il doit agir davantage auprès des institutions européennes et de l'OTAN;
- aligner davantage son action en matière d'aide au développement sur ses priorités diplomatiques.



AXE 3

AFFIRMATION DE L'IDENTITÉ DU QUÉBEC

3.1 FAIRE RAYONNER LA NATION QUÉBÉCOISE PARTOUT DANS LE MONDE

Dans la poursuite de son intérêt national, le Québec entend affirmer davantage sa personnalité sur la scène internationale en faisant la promotion active de sa langue et de sa culture qui fondent son modèle de société en conformité avec ses valeurs. Pour ce faire, il mobilisera pleinement l'ensemble des ressources dont il dispose, notamment son réseau de représentations à l'étranger et dans le reste du Canada, afin de faire rayonner le français et la culture québécoise de même que les principes inscrits dans la *Charte des droits et libertés de la personne*, dont la liberté d'expression, l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la laïcité de l'État.

Cette action pourra prendre différentes formes, notamment celles du développement d'échanges d'expertise, par exemple avec des États qui appliquent aussi le principe de la laïcité de l'État, ou d'interventions destinées à défendre les politiques publiques québécoises lorsque celles-ci font l'objet d'une désinformation ou d'interprétations erronées.

Le Québec entend également renforcer ses liens avec sa diaspora à travers le monde, qui constitue un vecteur naturel de promotion de sa langue, de sa culture et de ses valeurs. À cette fin, son réseau international sera appelé à entretenir et à mobiliser les Québécoises et les Québécois d'origine qui sont établis à l'étranger et qui souhaitent contribuer au rayonnement de la nation québécoise au sein de leurs propres milieux et réseaux.

3.2 UN LEADERSHIP PROACTIF DANS LA FRANCOPHONIE

3.2.1 Francophonie économique et diversification des échanges

La Francophonie est un levier économique important : les États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie représentent 17,5 % de la population mondiale, 16,0 % du PIB mondial et 20,0 % du commerce mondial de marchandises. De plus, il s'agit majoritairement d'économies émergentes qui connaissent une forte croissance. Des initiatives comme la tenue du Rendez-vous d'affaires de la Francophonie, qui se déroule sur une base bisannuelle à Québec, lui permettent de mieux s'insérer dans l'espace économique francophone. Ainsi, il a joué le rôle de catalyseur pour l'émergence de la Francophonie économique avec la mise sur pied de la Commission économique et de l'Alliance des patronats francophones. En matière de gouvernance démocratique, le Québec occupe une place de premier plan au sein du Réseau des compétences électorales francophones. Il joue un rôle actif dans la Francophonie et son adaptation à la nouvelle donne internationale.

Le Québec a accueilli le Sommet de la Francophonie à deux reprises dans sa capitale nationale, soit en 1987 et en 2008. C'est notamment à travers elle qu'il a su mobiliser

différents États et gouvernements pour l'adoption par l'UNESCO, en 2005, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le Québec a accueilli la 5^e Conférence des ministres de la Culture de la Francophonie (CMCF), du 22 au 24 mai 2025, à Québec, sous la thématique de la découvrabilité des contenus culturels francophones. Les États et gouvernements membres de la Francophonie se sont engagés notamment, par l'adoption d'une déclaration, à porter un plaidoyer commun dans les enceintes internationales, dont l'UNESCO, pour que l'environnement numérique reflète la diversité culturelle et linguistique de l'espace francophone. TV5, opérateur de la Francophonie et partenariat d'une importance stratégique pour le Québec, est la principale chaîne internationale assurant la distribution de programmes produits en langue française auprès de centaines de millions de foyers dans le monde (TV5 Monde et TV5 Québec-Canada).

Les organismes et les établissements d'enseignement québécois affiliés collaborent activement à des initiatives visant à valoriser la diplomatie scientifique, les publications scientifiques en français et la coopération interuniversitaire. Afin de favoriser l'intégration des chercheuses et chercheurs québécois dans les grands réseaux internationaux, le gouvernement poursuivra l'accueil de scientifiques en résidence dans ses représentations à l'étranger.

Le défi des prochaines années sera de tirer parti de l'accès privilégié du Québec à l'écosystème de la Francophonie économique, en vue de faciliter les mises en relation avec des donneurs d'ordres, les appuis à des projets d'implantation et les partenariats d'affaires.

3.2.2 Valorisation du français comme langue internationale

La protection et la promotion du français font partie intégrante de l'intérêt national du Québec, qui entend en assurer l'arrimage à ses objectifs internationaux.

Favoriser la découvrabilité des contenus francophones

La place de la langue française sur le Web et les différentes plateformes technologiques est préoccupante. Ces dernières fonctionnent avec des algorithmes qui influencent la consommation et déterminent la facilité ou non d'accéder à un contenu existant. Les contenus ne rayonnent pas tous de manière égale. La montée de ces plateformes de diffusion exerce une pression sur la diversité culturelle et linguistique. La découvrabilité des contenus – culturels, scientifiques ou économiques – dans une langue autre que l'anglais est un défi. La diversité des expressions culturelles demeure toujours au cœur de l'action internationale du Québec, mais constitue également un enjeu prioritaire pour de nombreux États souhaitant protéger et valoriser leur culture et leur langue. Grâce aux plateformes numériques, les centaines de millions de consommateurs francophones forment un marché dont le potentiel est encore largement sous-exploité.

La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles demeure un instrument juridique fondamental dont il faut assurer l'effectivité à l'ère du numérique. Les développements technologiques qui se sont produits au cours des deux dernières décennies, particulièrement dans le domaine de l'intelligence artificielle, militent pour le renforcement des normes en matière de diversité des expressions culturelles dans

l'environnement numérique. À l'heure où les pratiques de consommation de contenus en ligne sont largement influencées par l'évolution de l'environnement numérique, il est capital pour le dynamisme et la vitalité de la langue française que les contenus francophones soient davantage accessibles et repérables. La notion de découvrabilité d'un contenu dans l'environnement numérique fait référence à cette accessibilité et à cette repérabilité parmi un vaste ensemble d'autres contenus, en particulier pour une personne qui ne le cherchait pas précisément. La découvrabilité des contenus francophones, dans des domaines tels que la culture, les savoirs, les sciences et l'économie, est une priorité partagée au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Sous le leadership du Québec et grâce à son travail au sein de la Francophonie, le Comité intergouvernemental de la Convention de 2005 a recommandé que la Conférence des Parties endosse l'option de développer un protocole additionnel. Instrument international contraignant, ce protocole permettra d'assurer la diversité des contenus culturels dans l'environnement numérique et d'en favoriser la découvrabilité, garantissant du même coup la vitalité du français et de toutes les cultures dans un contexte d'évolution technologique.

3.3 MOBILISER LA DIPLOMATIE SCIENTIFIQUE

Le Québec dispose d'un réseau universitaire et scientifique dense dont le rayonnement international constitue un actif diplomatique de premier plan. Les universités québécoises forment des milliers d'étudiants étrangers chaque année et entretiennent des partenariats sur tous les continents. Ces institutions sont au cœur de l'action diplomatique québécoise, aux côtés du Scientifique en chef, du Fonds de recherche du Québec, des scientifiques en résidence dans les représentations québécoises au Canada et à l'étranger, des chaires et des nombreux centres et regroupements universitaires actifs sur la scène internationale.

Ces acteurs portent, à l'étranger et dans le reste du Canada, une part importante de ce qui fait la spécificité québécoise. La recherche et les politiques publiques qu'elle inspire doivent contribuer à faire du Québec une référence internationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de liberté d'expression, de laïcité de l'État, de santé publique, de transition énergétique, d'intelligence artificielle responsable et de protection de la diversité culturelle et linguistique. Les institutions scientifiques et universitaires québécoises doivent être à la fois des relais d'influence et des partenaires recherchés.

Le gouvernement du Québec entend mettre à profit la diplomatie scientifique au service de l'intérêt national. Son réseau de représentations à l'étranger et dans le reste du Canada sera mobilisé pour mieux diffuser les connaissances sur le Québec, afin de refléter la spécificité de la nation québécoise et ses priorités. À ce titre, le réseau appuiera la participation des chercheurs québécois aux travaux des instances internationales, le rayonnement des chaires et des publications scientifiques en français de même que le développement de partenariats stratégiques avec les universités et les centres de recherche des pays prioritaires. Il continuera également de favoriser l'accueil au Québec de talents internationaux, un levier décisif pour la vitalité de l'écosystème de recherche et d'innovation¹².

12 Voir les orientations de la Planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029.

3.4 FAIRE DÉCOUVRIR LE QUÉBEC ET LE MONDE

Culture

La culture est l'une des principales cartes de visite du Québec à l'étranger. Elle ouvre, dans le monde, une fenêtre sur le Québec et occupe une place importante dans les stratégies de diversification des échanges. L'adhésion des imaginaires accompagne celle des marchés et faire des affaires consiste d'abord à entrer en relation avec l'autre. La diplomatie culturelle a aussi le pouvoir de mettre en valeur, de façon transversale, le territoire, la créativité, l'origine continentale, la gastronomie, l'innovation et la spécificité du Québec sur la scène internationale. Comme l'innovation, la culture permet à une nation de projeter son image hors de ses frontières. Elle est le fondement de l'identité de cette nation, la garantie de sa permanence et de sa légitimité. Dans un monde en bouleversement, où des volontés d'accaparement se manifestent de façon de plus en plus explicite, elle est la condition de la résilience.

Il est impérieux d'appuyer le rayonnement des productions culturelles québécoises auprès des professionnels et du public étrangers, afin d'augmenter la circulation des œuvres québécoises dans le monde de même que les exportations de produits et services culturels. Les réseaux de programmeurs et de diffuseurs connaissent une transition depuis la pandémie de COVID-19 et le gouvernement québécois y favorisera la promotion de la culture québécoise.

Les villes jouent également un rôle important en culture. Ainsi, Montréal fait partie du Réseau des Villes créatives de l'UNESCO à titre de ville de design depuis 2006. Quant à Québec, la capitale nationale, elle a rejoint ce réseau en tant que ville de littérature en 2017.

Villes et régions

Les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) jouent un rôle grandissant sur la scène internationale. Elles disposent déjà de plusieurs leviers pour mener leur action internationale, notamment par le biais des réseaux multilatéraux et des alliances internationales de villes, comme le Réseau des gouvernements locaux pour la durabilité, l'Association internationale des maires francophones, l'Organisation des villes du patrimoine mondial et la Coalition pour des villes et des régions côtières résilientes face la montée des eaux et aux changements de l'océan. Ces forums favorisent le partage d'expertise et de bonnes pratiques entre municipalités.

En raison de leur intérêt de plus en plus marqué pour le développement de leur action internationale, les municipalités et les MRC ont besoin d'accompagnement pour exploiter leur plein potentiel d'internationalisation. Le gouvernement du Québec s'investira auprès d'elles dans un rôle de conseil et de soutien, notamment à travers l'Institut de la diplomatie, en plus de leur offrir un appui.

L'Institut de la diplomatie

- Créé en 2020, l'Institut de la diplomatie renforce l'expertise des équipes et des fonctionnaires qui se consacrent aux relations internationales. Il s'agit d'un instrument phare de modernisation de la diplomatie québécoise.
- À ce jour, une centaine de diplômés ont été formés en collaboration avec une diversité de partenaires universitaires. Ils constituent un réseau précieux de professionnels qui font rayonner l'expertise diplomatique au Québec comme à l'étranger.

Jeunesse

La jeunesse représente une source de créativité et de nouvelles possibilités. Les jeunes créent, lors de leurs déplacements, des réseaux qui leur seront utiles et qui bénéficieront au Québec. Alors que se multiplient les tensions et les incertitudes sur la scène mondiale, les jeunes peuvent contribuer à établir de nouveaux liens. Les relations solidement ancrées du Québec avec la France et la Communauté française de Belgique, dans le cadre de l'Office franco-québécois pour la jeunesse et du partenariat avec le Bureau International Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représentent un levier pour le développement par les jeunes de relations durables et porteuses. Le gouvernement du Québec est aussi signataire d'ententes avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la France qui visent à favoriser les échanges d'expertise en matière de gouvernance, de politiques publiques et d'innovation. Accélérateur de la qualification et de l'employabilité, la mobilité des jeunes à l'étranger se présente à la fois comme un vecteur d'apprentissages et un catalyseur d'innovations. Le gouvernement continuera à soutenir et à développer la mobilité internationale, à travers des expériences qualifiantes favorisant l'établissement de relations porteuses pour le Québec.

Tourisme

ONU Tourisme estime à 1,5 milliard le nombre de touristes internationaux en 2025 et prévoit une croissance continue de ce volume pour les prochaines années. Au Québec, en 2024, les dépenses touristiques provenant de l'international s'élevaient à 4,3 milliards de dollars. Le tourisme responsable et durable s'impose comme la nouvelle norme et la trame de fond de la vision d'avenir dans ce domaine au Québec. Le gouvernement mettra sur plusieurs filières touristiques à haut potentiel pour présenter le Québec comme une destination exceptionnelle : le tourisme de nature, hivernal, autochtone, haut de gamme, gourmand, d'affaires et événementiel. La prospérité du tourisme au Québec reposera plus que jamais sur sa notoriété internationale, ce qui permettra d'augmenter le nombre de visiteurs internationaux. Le réseau de représentations à l'étranger, s'appuyant sur ses contacts diversifiés dans tous les milieux, sera mis à contribution pour promouvoir le Québec comme une destination d'excellence en ce qui a trait au tourisme.

Dorénavant, lorsque son intérêt national sera concerné, le Québec va notamment :

- utiliser son réseau de représentations à l'étranger et dans le reste du Canada pour faire rayonner et défendre partout dans le monde la culture, la langue et les valeurs qui fondent son modèle de société;
- s'exprimer au sein de la Francophonie et faire valoir sa voix à l'UNESCO pour défendre la diversité des expressions culturelles et la découvrabilité des contenus francophones;
- assurer un leadership au sein de la Francophonie institutionnelle et promouvoir activement le français comme langue internationale;
- partager son expertise avec des gouvernements qui adhèrent à des principes fondamentaux similaires aux siens et agir pour contrer la désinformation sur ses politiques publiques;
- mobiliser ses jeunes, son milieu scientifique et universitaire, sa diaspora, son réseau international et l'Institut de la diplomatie pour porter l'identité québécoise dans le monde.

CONCLUSION

À la lumière du nouveau contexte mondial et du chemin parcouru depuis près de 60 ans, le Québec doit aujourd'hui se prononcer et agir en tant qu'État sur toute matière qui affecte son intérêt national, au-delà de ses compétences législatives. Cette évolution vient renforcer la doctrine Gérin-Lajoie, en actualisant la lecture stratégique du Québec dans le monde.

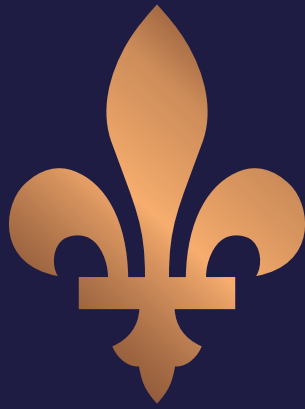
Le contexte mondial et l'expérience des dernières années ont souligné la vulnérabilité d'une trop grande dépendance auprès des grandes puissances. Ces dernières peuvent parfois profiter d'un rapport de force inégal, s'élever au-dessus des règles ou les changer unilatéralement. C'est pourquoi le Québec doit adapter son action internationale. Le risque doit être évalué de façon continue. Chaque État identifie ses intérêts et ses alliés naturels et potentiels, autant dans un cadre bilatéral que multilatéral, pour développer des convergences d'intérêts et renforcer sa résilience.

Le Québec a avantage à diversifier ses échanges et à s'implanter davantage dans des marchés en émergence, en privilégiant les puissances moyennes aux vues similaires, tout en contribuant à titre de partenaire fiable au renforcement industriel et sécuritaire de l'Amérique du Nord.

Ainsi, le Québec doit à la fois préserver ses marchés actuels en Amérique du Nord et en développer de nouveaux. Son implantation de longue date en Europe, dont il récolte aujourd'hui les fruits, pave la voie à une diversification des partenariats économiques. L'Indo-Pacifique, où il compte plusieurs partenaires historiques, est en voie de devenir le nouveau centre économique mondial, tandis que l'Afrique, un continent en croissance rapide, offre un potentiel majeur pour les partenariats du futur. Enfin, son leadership dans la Francophonie et à l'UNESCO cultive des alliances précieuses dans le combat pour la diversité des expressions culturelles et la découvrabilité des contenus francophones.

Le Québec doit prendre acte de la nouvelle donne et créer un cadre favorable à la mobilisation de ses grandes institutions et des entreprises, afin de déployer une force de frappe efficace. La force de son action internationale réside dans la concertation.

Hier comme aujourd'hui, le Québec doit utiliser tous les leviers à sa disposition pour assurer son plein développement. Cela exige de mettre son réseau à contribution comme jamais, pour porter son intérêt national dans le monde.



*Relations
internationales
et Francophonie*

Québec 

